

Université Abderrahmane Mira Bejaia

Faculté Des Sciences Humaines et Sociales

Département Des Sciences et Techniques Des Activités Physiques et Sportives

MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE

Pour l'obtention du Diplôme de master en :

Science et technique des activités Physiques et Sportives Educatives

Spécialité : Activité physique et sportive scolaire

Thème :

**ÉVALUATION CERTIFICATIVE ET
REPRÉSENTATIONS DE L'ÉQUITÉ CHEZ LES
ENSEIGNANTS D'EPS AU SECONDAIRE**

(WILAYA DE BEJAIA)

Sous la direction de :

Dr : IDIR Abdenour

Présenté par :

BENNACER Sakina

SAMAH Loubna

**ANNÉE UNIVERSITAIRE
2015/2016**

Remerciements

Louange à Dieu, qui nous accordait la volonté et le courage d'achever ce travail.

Mes sincères remerciements :

Au **DR IDIR ABDENOUR** notre encadreur pour les précieux conseils qu'il nous prodigué, le temps qu'il nous consacré, l'aide et ses orientations et son soutien au cours de la réalisation de ce travail.

En suite, nous adressons nos profond remerciement à notre chef de département

Mr: **BENOSMAN**

Ensuite, je ne manque pas de remercier trois personnes qui nous avons aidée à maîtriser le outil statistiques indispensable dans cette recherche. Il s'agit de Mr :

IKIWAN ,Mr: **HADJI**, et Mr: **AKACH**

Toute la famille pédagogique des **STAPS**.

Nous exprimons nos vif remerciements aux **ENSEIGNANTS D'EPS** des établissements qui nous ont accueillies pendant la durée du l'enquête, pour leurs accueils et les facilités accordée, pour toutes les connaissances remarquables qu'ils ont transmit et pour les énormes sacrifices qu'ils ont consentis .

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce modeste travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Ma chère **MÈRE** qui m'encourageait lors de chaque départ à l'université, avec ses prières qui me stimule à fournir le maximum de ce que j'ai dans mes études.

A mon **PÈRE** qui attend avec patience les fruits de sa bonne éducation ;

A ma sœur **SAMIRA** et mes frère **DJAHID, GHANOU, ASLOU** et surtout **ADEL**.

A mes **CAMARADES** de promotion et autres étudiants de **STAPS**.

je dédie ce travail pour toutes **MES AMIES: LOUBNA, WASSOU, NAROU, DAYA, NAWAL, IBTISSAM**, dont ils sont toujours à ma disposition, pour tous ce qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de se modeste travail.

A tous ceux que j'aime et que je n'ai pas cités

Pour finir je dédie ce travail pour toute **LA FAMILLE PÉDAGOGIQUE D'EPS** de lycée **CHABANE AMER** lieu de mon stage.

SAKINA

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail, premièrement et avant tout à mon cher **PÈRE** grâce à lui je suis arrivé à ce niveau, il m'a toujours soutenu que ce soit financièrement, ou psychologiquement avec son sens d'orientation je lui dois beaucoup, et pour ma chère **MÈRE** qui m'encourageait.

A mon cher fiancé **SOUFLANE** , et à mes très chères sœurs surtout ma petite sœur **SOUAD** et **DALAL** .

Pour mes nièces et mes neveux **AYA, MAKOU , IYAD, RIMASS, CHAHRA, ANIS, MOUNIR, NARJES** .

Et aussi a toutes mes **AMIES** surtout **WASSOU, NAROU, SAKOU, FIROUZ** .

enfin je dédie ce travail pour toute **LA FAMILLE PÉDAGOGIQUE D'EPS** de lycée **KHALED MASSOUD** lieu de mon stage.

LOUBNA

Liste des tableaux :

Tableau	Titre	Page
1	Question vives posées à l'évaluation.	18
2	Relatif aux réponses données par les enseignants à la question n° 1	41
3	Relatif aux réponses données par les enseignants à la question n° 2	43
4	Relatif aux réponses données par les enseignants à la question n° 3	45
5	Relatif aux réponses données par les enseignants à la question n° 4	47
6	Relatif aux réponses données par les enseignants à la question n° 5	49
7	Relatif aux réponses données par les enseignants à la question n° 6	51

Liste des figures :

Figure	Titre	Page
1	objectifs et fonctions de l'évaluation	19
2	Les injustices de l'évaluation selon les enseignants	42
3	Les problèmes de l'évaluation selon les enseignants	43
4	Les fonction accorder par les enseignants à l'évaluation certificative	45
5	La lectures données par les enseignants à la composition des barèmes	47
6	la réponse donnée par les enseignants à la question: trouvez-vous injuste de ne pas évaluer la progression.....	49
7	la réponse donnée par les enseignant à la question: L'évaluation équitable doit refléter le travail....	51

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Introduction-----	1
Problématique-----	4
Hypothèse-----	4
L'objectif de la recherche-----	5
Définition des concepts clés-----	5
La méthode d'analyse bibliographique-----	7

Partie théorique :

Chapitre 1 : L'évaluation

1-L'évaluation scolaire-----	10
2- Les types d'évaluation-----	12
2-1-L'évaluation diagnostique-----	12
2-2- L'évaluation formative-----	12
2-3-L'évaluation sommative-----	13
3- Les théories de l'équité-----	14
4- Les particularités de l'évaluation en EPS-----	17
5- Questions techniques posée à l'évaluation-----	18
6- Pourquoi évaluer-----	18
7- Fonction de l'évaluation-----	20

8- Les modalités de l'évaluation -----	21
8-1- L'évaluation normative-----	21
8-2 Evaluation critériée-----	21
Conclusion -----	22

Chapitre 2 : L'EPS

1 Définition de l'EPS -----	24
2- Rôle de l'éducation physique et sportive (EPS) -----	25
3- Les finalités de l'EPS -----	26
4- Les objectifs de l'EPS -----	26
4-1- Le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité -----	26
4-2- L'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale -----	27
4-3- L'accès au patrimoine de la culture physique et sportive-----	27
5- Les compétences à acquérir en EPS-----	27
5-1- Les compétences propres à l'EPS -----	27
5-2- Les compétences méthodologiques et sociales -----	28
5-3- Les compétences attendues dans les APS -----	28

Chapitre 3 : L'enseignant

1- Définition de l'enseignant -----	31
2- L'enseignant évaluateur -----	31
3- Les tâches de l'enseignant d'EPS -----	32

3-1- Taches de conception de l'enseignant -----	32
3-2- Taches de l'organisation de l'enseignant-----	32
3-3- Taches d'intervention directe -----	32
3-4- Taches d'évaluation -----	32
4- Le rôle de l'enseignant -----	33
Conclusions-----	34

Partie méthodologique et pratique

Chapitre 4 : Cadre méthodologique

1-Les procéder méthodologique -----	37
1- 1-La méthode -----	37
1-2- Echantillonnage -----	37
1-2-1- Population -----	37
1-2-2- L'échantillon-----	37
1-2-2-1- L'échantillon probabiliste-----	37
1-2-3- Caractéristiques de l'échantillon -----	37
1-3- Outil de recherche-----	38
1-3-1- L'entretien -----	38
1-4- Déroulement de recherche-----	38
1-4-1- lieux de l'enquête-----	38

1-4-2-Le temps -----	39
1-5- Technique de présentation des résultats de la recherche-----	39
1-5-1- La technique de pourcentage -----	39

Chapitre 5 : Analyse et interprétations des résultats

1- Dépouillement et interprétation des résultats -----	41
2- La discussions général-----	53
Conclusion générale-----	56
Bibliographie-----	59

Annexes

INTRODUCTION

Introduction :

Les orientations nationales et les intentions éducatives fixées par les textes officiels pour les différents niveaux d'enseignement soulignent, que « l'état assure et garantit le développement de l'éducation physique et sportive ».

Ce rattachement institutionnel récent, s'il est remarquable ne doit pas faire oublier que depuis l'avènement de l'école obligatoire, l'éducation physique a toujours été liée au système éducatif. le fait de rappeler aujourd'hui qu'elle est une discipline à part entière du système, souligne que nos représentations de cette discipline persistent à lui faire une place à part : « l'enseignement de l'éducation physique et sportive constitue une matière intégrée et obligatoire des programmes et des examens d'éducation et de la formation ».

Cette finalité éducative s'inscrit dans le contexte de préparation de l'épanouissement authentique de l'élève en tant qu'être humain considéré comme un tout.

En nous intéressant aux pratiques d'enseignement, nous avons fait le choix de nous intéresser particulièrement à l'évaluation. En effet, celle-ci est aussi un thème de recherche largement prisé, car l'évaluation n'a plus seulement une visée certificative ou sommative, mais elle peut faciliter l'apprentissage sous certaines conditions.

La question de l'évaluation scolaire constitue l'une des préoccupations fortes est une problématique qui fait débat au sein des sciences de l'éducation. Les travaux de **Piéron**, **Laugier** ou encore **Weinberg** dans les années **1930** sont souvent considérés comme le point de départ de la prise de conscience se rapportant à l'impact sur les apprentissages des élèves et plus largement aux conséquences sociétales de l'évaluation. Ils ont donné naissance à la docimologie.

Le contexte de l'évaluation en éducation physique est particulier, car depuis **1980**, elle est la seule discipline scolaire à ne pas être notée comme les autres branches. Particulier, également car en compensation elle est soutenue par un livret d'éducation physique qui permet à l'élève de suivre son parcours et l'évolution de ses aptitudes motrices et ses capacités physiques. Toutefois, arrivé au terme de la scolarité obligatoire, aucun moyen d'évaluation officiel et cantonal ni aucune exigence administrative en matière d'évaluation n'est associé à l'enseignement de l'éducation physique au niveau secondaire et supérieur. Ce dispositif ou plutôt cette absence de dispositif offre dès lors une large marge de manœuvre. Chaque enseignant peut librement décider de la forme d'évaluation

qu'il souhaite mettre en place tout en étant seul à la construire. La dérive qui accompagne le système est que l'enseignant laxiste peut tout aussi bien ne rien évaluer. Or, les pédagogies s'accordent à dire que l'évaluation constitue la base de la planification et de l'enseignement puisqu'elles sert à concrétiser l'intention de l'enseignant par rapport à l'apprentissage de ses élèves et outil de mesure des acquisitions de ses élèves, elles reflètent également indirectement l'efficacité de son travail.

De ce fait, la certification du niveau de chacun (son rythme de développement, ses performances, ses aspirations...) conçue comme « acte institutionnel » par lequel un jury reconnaît officiellement à un élève, à l'issue d'une période de sa formation, les connaissances et savoir-faire qu'il a acquis et les capacités qu'il a développées au cours de sa formation, par rapport aux connaissances de savoir-faire, est exprimée par une stratégie d'une pédagogie différentielle, compte tenu des informations qu'elle fournit à l'enseignant sur les élèves, et aux élèves sur leurs niveaux de performance, de connaissance et de progrès. **MACCARIO Bernard, 1986, P 148.**

Si l'on en croit **Postman** dans « Enseigner c'est résister » (1981), « l'évaluation est un élément inévitable, nécessaire et naturel dans toute communication humaine ». Cette première approche de l'évaluation, à l'échelle de la société, suffit à comprendre le caractère prégnant de celle-ci dans les relations que l'être humain tisse avec le monde qui l'entoure.

Ce concept, dès lors, se retrouve nécessairement dans le système éducatif. En effet, **Hébrard** en 1986 affirme « qu' Il n'y a pas d'enseignement sans évaluation ». L'acte qui consiste à évaluer est donc au cœur du processus d'enseignement.

Au sens étymologique du terme, évaluer, c'est extraire la valeur. Dans le sens courant l'évaluation désigne donc l'émission d'un jugement, l'attribution d'une valeur, d'une signification. Evaluer n'est donc pas nécessairement noter. Le jugement et la décision peuvent servir à autre chose, notamment renseigner l'élève sur son activité, et/ou le professeur sur la pertinence de son enseignement.

Nous donnerons plus de détail sur ce concept d'évaluation, dans notre partie théorique.

Afin de réaliser un travail structuré et bien enchaîné, nous le partagerons en deux parties : la première partie considérée comme partie théorique où nous serons dans la mesure de définir les concepts clés jouant un rôle important dans la compréhension de ce que nous

sommes censés rendre compte, ainsi que les outils méthodologiques que nous nous envisagions d'utiliser pour conceptualiser les données de notre corpus.

Tandis que la deuxième partie sera réservée aux cas pratique ou nous décrivons et analysons les données de notre recherche.

La problématique :

L'évaluation doit devenir un véritable outil de réussite qui permette à tous les élèves de mieux mesurer les progrès qu'ils réalisent dans leurs apprentissages, de prendre confiance dans leurs capacités et d'identifier leurs difficultés pour y remédier.

L'évaluation occupe une place importante dans des préoccupations des enseignants. Cela provient en premier lieu des modalités d'évaluation imposées dans le cadre des examens.

L'évaluation sommative « consiste à recueillir, à la fin d'étapes importantes dans la scolarité, des informations utiles quant à la qualité de l'apprentissage réalisé par un élève et ce à des fins de promotion, d'accréditation pour les cours ou encore pour la certification ».

L'utilité de l'évaluation sommative soit indiscutable pour apprécier la qualité des apprentissages en éducation physique, évaluer les élèves est complexe et relève davantage d'une transaction que d'une mesure objective. Les enseignants, sont face à une contradiction permanente entre les valeurs de justice, d'équité, d'objectivité et de fiabilité et les contingences d'un jugement évaluatif au quotidien avec leurs élèves en éducation physique.

Pour mener à bien notre projet de recherche qui s'intitule rappelons-le de «Evaluation sommative et représentations de l'équité chez les enseignants d'EPS », nous avons formulé notre problématique comme suite :

-Quelles sont les représentations de l'équité chez les enseignants d'EPS vis a-vis de l'évaluation ?

Hypothèse:

Selon **ANGERS M (1974)**, l'hypothèse est : « un énoncé qui prédit une relation entre deux ou plusieurs termes et impliquant une vérification empirique ».(**Mounir M, TOURE, 2007**).

Pour répondre à la problématique générale on a formulé cette hypothèse: Les arrangements évaluatifs sont le résultat d'un décalage entre la représentation qu'ont les enseignants de l'évaluation équitable et les procédures évaluatives exigées dans les textes officiels.

L'objectif de la recherche

L'objectif de notre recherche c'est de savoir comment les valeurs d'équité défendues par les enseignants d'EPS s'articulent à la notion de justice dans la mise en œuvre pratique d'arrangements évaluatifs largement avérés.

Définition des concepts clés :

Dans le but de clarifier notre sujet de recherche, il est indispensable de définir certains concepts clés que l'évaluation sommative, représentation, équité, enseignant, EPS.

-L'évaluation sommative:

Appelée évaluation sommative ou évaluation certificative est utilisée à la fin du cycle. Après avoir dispensé son enseignement et donné le temps à ses élèves d'acquérir la matière, le maître programme une évaluation sommative pour évaluer les savoirs et/ou les savoir-faire de chacun d'entre eux et l'atteinte ou non des objectifs fixés

Landsheere résume que l'évaluation sommative « c'est un caractère de bilan. Elle intervient au terme d'un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout: ensemble des cours d'un trimestre, examens périodiques » etc.....Les examens relèvent presque toujours de cette catégorie. Cette forme d'évaluation est publique, «elle vise le classement des élèves entre eux, l'attribution d'un diplôme, la communication des résultats aux parents.... » **.(dictionnaire de la psychologie ,P 269).**

- Représentations :

DURKHEIM fut le premier à évoquer la notion de représentation qui il nommait représentation collectives au 19^{ème} siècle travers l'étude des religions et des mythes pour ce sociologue, les premiers systèmes de représentations conçus par l'homme sur le monde et lui-même sont d'origine religieuse.

Au 20^{ème}, le concept de représentation connaît un regain d'intérêt, qui le propulse au devant de la scène des sciences humaines, faisant de lui une notion interdisciplinaire. Viendra en France, le psychologue **MOSCOVICI** qui élaborera véritablement le concept de représentation.

En définissant la notion comme une modalité des connaissances particulières ayant pour fonction l'élaboration de comportements et de la communication entre individus, **MOSCOVICI** pense également que les représentations circulent, se croisent et se cristallisent

sans cesse a travers une parole, un geste, une rencontre dans notre univers quotidien. Il définit ainsi le concept de représentation sociale comme un « univers d'opinion », **JODELET** a ce propos rajouté : « la représentation sociale est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique car servant a agir sur le monde et les autres » ou encore « une forme de savoir reliant un sujet a un objet ».

-Définition de l'équité :

Selon le dictionnaire **LAROUSSE, 2014** équité : 1-vertu de celui qui possède un sens naturel de la justice : Traiter ses élèves avec équité. 2-justice naturelle ou morale, considérée indépendamment du droit en vigueur : il arbitre avec équité.

. -Définition de l'éducation physique et sportive :

Selon **PARLEBAS, 1981** « L'éducation physique est une pratique d'intervention qui exerce une influence sur les conduites motrices des pratiquants en fonction de normes éducatives implicites ou explicites »

D'après **PEREAU 1991** « discipline d'enseignement, elle propose, en favorisant le développement et l'entretien organique et foncier, l'acquisition de connaissance et la construction de savoirs permettant l'organisation et la gestion de la vie physique a tous les âges ainsi que l'accès au domaine de la culture que constituent les pratiques sportives »

L'EPS est d'abord définie par ses finalités et ses objectifs.les textes actuels en font une discipline qui utilise des APS pour conforter l'individu à un environnement physique et humain afin de former un citoyen cultivé, lucide et autonome. (**Habil. DORNHOFF, Martin, 1993**)

-Définition de L'enseignant :

L'enseignant joue un rôle important dans le processus de la formation l'intérêt porté à l'enseignant devient un sujet auquel de multiples définition de cette personne, ce qui nous emmenés à donner quelque'une

Citons pare exemple la définition qui à été donnée pare **HOSEN, 1979**, qui se résume comme suit : « l'enseignant est un organisateur des activités d'apprentissage de l'étudiant individuel ».

Son travail est continu et systématique ; il doit diriger le processus d'apprentissage et en vérifier les résultats. C'est l'équilibre réalisé entre ces tâches qui détermine les rôles de l'enseignement.

La méthode d'analyse bibliographique :

Cette méthode nous a permis de faire la collecte de toutes les données bibliographiques se rapportant à notre thème, qui ne consiste à recueillir le maximum d'informations et ceci à travers : ouvrages, revues, et guides ainsi que des travaux de mémoire.



PARTIE
THÉORIQUE



CHAPITRE 1
L'ÉVALUATION

L'évaluation a toujours fait partie du système éducatif. Elle a même toujours été une composante indissociable de tout acte d'enseignement, en EPS, il pourrait s'agir de comparer les performances ou l'évolution des performances d'un élève à une norme ou aux performances des autres élèves, dans le but de lui donner une note.

Bernard MACCARIO (1982) en donne la définition suivante : « acte qui consiste à émettre un jugement de valeur, à partir d'un recueil d'information sur l'évolution ou le résultat d'un élève, en vue de prendre une décision ».

1- L'évaluation scolaire:

L'évaluation scolaire est une étape indispensable à tout cycle d'apprentissage tant dans sa finalité sociale que dans sa perspective pédagogique qui vise à optimiser l'apprentissage des élèves. L'enseignant est amené à réfléchir quotidiennement aux différents types d'évaluation qu'il va mettre en place, à leurs fonctions, aux critères pertinents d'évaluation à utiliser au regard de ses attentes et des apprentissages réalisés.

Dans le milieu scolaire, évaluer peut satisfaire à différentes fonctions d'ordre pédagogique et/ou du didactique mais aussi, elle peut servir aussi à maintenir la tranquillité dans la classe et préserver un climat plutôt calme, à hiérarchiser les élèves, voire à réguler l'enseignement et l'apprentissage.

L'évaluation scolaire favorise le processus de comparaison sociale. Elle est source de stress pour les élèves car les résultats des évaluations mettent en avant des inégalités, contribuent à hiérarchiser les élèves entre eux et donc à créer une compétition entre eux (**Dubet, 1999 ;Debarbieux, 1999**).

L'évaluation, telle qu'elle était conçue au départ en éducation, a pour finalité d'établir des bilans immuables, justifiant des décisions ou l'attribution de diplômes. Aujourd'hui, les recherches en EPS notamment ont largement montré que cette vision de l'évaluation n'est absolument pas garante de l'équité ni de la justice des résultats.

L'évaluation des élèves est un élément intéressant à prendre en compte car elle influence les contenus d'enseignement et les conduites des élèves.

L'évaluation dans un système éducatif centré sur l'apprenant et son apprentissage, l'évaluation doit promouvoir l'apprentissage. Cependant, comme l'ont remarqué **Zessoules et Gardner (1991)**, certaines pratiques d'évaluation s'opposent souvent à l'émergence de l'apprentissage et il existe un grand manque de congruence entre les objectifs des divers

apprentissages poursuivis en salle de classe et les stratégies choisies par les enseignants pour évaluer ces apprentissages.

Dans le domaine scolaire, l'évaluation est une procédure complexe qui comporte une phase d'observation et d'analyse, une opération mentale de jugement (repérage de la valeur de ce qui est évalué, de son degré de convenance par rapport aux attentes et aux critères, etc. ...), et enfin l'expression de ce jugement sous forme quantitative (note chiffrée) ou qualitative, verbale (mots écrits ou prononcés) ou non verbale (gestes, mimiques, ...).

Selon Mialaret « L'évaluation consiste à porter un jugement sur la valeur en fonction de critères précis. Elle peut donner lieu à un résultat numérique (note) ou qualitatif (situer le sujet ou le produit dans une classe) ». Contrairement à une opinion courante, l'évaluation scolaire n'est pas seulement destinée à renseigner l'élève et ses parents sur la progression de sa formation. Elle est indispensable au formateur notamment en lui permettant « d'apprécier l'écart entre ce qu'a réalisé l'élève et l'objectif qui lui était assigné » (**Tyler**); ou en l'aidant à « apprécier si la stratégie de formation adoptée répond bien aux besoins réels des élèves » (**Scriven**).

Pour **Cazorla (1984)**, l'évaluation de l'EPS dans le milieu scolaire peut contribuer à :

- Mettre en évidence déficiences et point forts de chaque élève.
- Orienter en conséquence la pédagogie ;
- Constituer les groupes niveaux ;
- L'auto-vérification de l'efficacité d'un programme d'EPS ;
- Apprécier le rythme du développement des qualités physiques ;
- Habituer l'élève à gérer son capital moteur ;
- Eduquer et développer chez l'élève ses facultés d'observation et d'appréciation objective ;
- Enfin, aider à l'orientation sportive.(**CAZORLA(G), 1984, P 17**)

2- Les types d'évaluation:

L'évaluation constitue l'une des préoccupations fortes du professeur d'EPS. Outil de mesure des acquisitions de ses élèves, elle reflète également indirectement l'efficacité de son travail.

L'évaluation sous toutes ses formes implique un recueil d'informations, une confrontation entre un référé et un référant dont le résultat amène à une prise de décision (**Hadji,1997**).

2-1- L'évaluation diagnostique:

Ce type d'évaluation est primordial avant tout acte d'apprentissage. Elle «intervient lorsqu'on se pose la question de savoir si un sujet possède les capacités nécessaires pour entreprendre un certain apprentissage» **Noizet et Caverni, (1978)**. Elle consiste à repérer, déceler les capacités, les difficultés des élèves dans différents domaines (habiletés motrices, autonomie, respect des règles) afin que l'enseignant puisse présenter des situations d'apprentissages adaptées. On y détermine aussi, le plus souvent, les objectifs que l'on pourra viser, en plus c'est une forme d'évaluation à destination de l'enseignant plus que de l'élève. C'est le processus qui consiste à recueillir les informations et les utiliser pour effectuer un diagnostic didactique et prédire la capacité de l'élève à atteindre les objectifs futurs. Ce contrôle vise donc à établir les pré requis et l'état des connaissances d'un élève afin de déterminer s'il sera capable de suivre le programme d'apprentissage prévu par le professeur. L'évaluation diagnostique représente ainsi une source de renseignements précieuse indiquant le niveau de la classe

Dans le même ordre d'idée, **Cazorla et Roher** considèrent que l'évaluation diagnostique permet non seulement de faire l'état des lieux des capacités individuelles, mais de fixer les objectifs des cycles d'enseignement ou d'entraînement les mieux adaptés aux possibilités et aux niveaux des élèves ou des sportifs.(**CAZORLA-ROHER, 1990,P218**).

2-2-L'évaluation formative:

Cette expression a été proposée par **Scriven (1967)** «technique destinée à déceler les erreurs de construction et les dysfonctionnements». Dans la pratique scolaire, cette forme d'évaluation, intervient en principe au terme de chaque tâche d'apprentissage pour informer les élèves et enseignants du degré de maîtrise atteint et éventuellement, établir un diagnostic des difficultés d'apprentissage en vue de faire découvrir à l'élève des stratégies qui lui permettent de progresser.(**HADJI Charles,1989,P 59**).

Pour **Noizet et Caverni (1978)** l'évaluation formative est celle qui intervient au cours d'un apprentissage. Son principe consiste, compte d'un objectif pédagogique préalablement établi à vérifier si l'élève progresse et s'approche de l'objectif. Ce qui correspond à la rétroaction visée par l'évaluation formative:

- D'une part l'élève pour lui indiquer les étapes qu'il a franchi dans son processus d'apprentissage et les difficultés qu'il rencontre.
- D'autre part le maître pour lui indique comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurt.(**NOIZET et GAVERNI, 1986 , P 247**).

L'évaluation formative est placée sous la responsabilité de l'enseignant, elle fait partie du processus éducatif car elle permet un réajustement de l'action pédagogique. Elle se déroule en 3 étapes: recueil d'informations, interprétation et régulation.

2-3- L'évaluation sommative:

Cherche à effectuer le bilan, périodiquement ou en fin d'étude, de ce que les élèves ont appris, pour contrôler leurs compétences.

L'évaluation sommative totalise les savoirs et savoir-faire d'un élève dans une situation donnée :

Elle est tenue à des jugements objectifs et généralisables, ce qui lui impose toutes sortes de contraintes dont l'évaluation formative est exemple... après la fin de l'apprentissage, l'examen se présente au contraire comme une exigence sociale, plutôt que pédagogique, assurant la sécurité de fonctionnement du système scolaire.

Pour **Hadji (1989)**, « l'évaluation est dite sommative lorsqu'elle se propose de faire le bilan (la somme) après une ou plusieurs séquences ou, de façon plus générale, après un cycle de formation ». Jusqu'aux années.

Selon **Scriven (1967)**, l'évaluation sommative est une évaluation finale et externe qui consiste à apprécier l'ensemble des changements survenus dans une action de formation, dans le but d'en informer une équipe (de formateurs) devant alors se prononcer et prendre des décisions.

Cette définition est centrée sur la fonction sociale de l'évaluation sommative. En milieu scolaire, ceci fait référence à l'équipe éducative d'une classe qui prend des décisions d'orientation au regard des notes. Ce que nous retiendrons aussi, c'est le moment auquel se

déroule cette évaluation. C'est toujours durant l'étape finale d'une séquence d'enseignement pour réaliser un bilan, mesurer un écart aux objectifs.

L'évaluation sommative fait l'objet de nombreuses critiques puisque, au contraire des évaluations diagnostiques et formatives, celle-ci donne lieu à une note, représentative d'un enjeu important pour l'élève. Cette évaluation est une source de stress pour les élèves (**Perrenoud, 1984 et 1986 ; Dubet, 2009**).

L'évaluation sommative a pour but :

- 1- D'informer les parents et l'élève sur les apprentissages obtenus, sur les progrès réalisés.
- 2- De certifier, vis-à-vis de la société, les compétences que l'élève a acquises. (**STEPHANE BRAU-ANTONY-JEAN PIERRE CLEUZIOU, 2005, P70**)

3- Les théories de l'équité:

La notation en EPS pose des problèmes d'équité aux enseignants qui peinent à trouver les bons indicateurs, critères et barèmes pour réaliser une évaluation sommative considérée comme juste pour tous les élèves. Le choix de l'épreuve, sa difficulté et son moment, la distribution des notes sont des opportunités pour dégager les normes implicites de conformité et d'excellence, ainsi que celles relatives à la justice et l'équité que partagent les enseignants d'EPS.

Les jugements scolaires sont censés définir une valeur scolaire indépendamment de considérations de sexe, d'ethnie, d'origine sociale, etc. Mais une évaluation idéalement objective et totalement dénuée d'ambiguïté n'existe pas.

Les limites de l'objectivité dans l'évaluation ne font plus de doutes dans les disciplines scolaires (**Caverni et Noizet, 1978 ; Merle, 1998**) comme en EPS (**David, 2000**). Afin de respecter ces exigences sociales de justice et d'équité, les professeurs d'EPS réalisent de savants calculs pour attribuer les notes.

L'évaluation équitable doit refléter le travail mais aussi l'investissement et les progrès de l'élève et son niveau, et même exercer un contrôle sur son comportement, parfois même son assiduité, considérer l'élève dans sa totalité. Ces éléments sont absents des textes officiels actuels relatifs à l'évaluation.

Ainsi, dans les arrangements évaluatifs, la participation de l'élève et son investissement dans les apprentissages prennent une importance certaine.

L'évaluation équitable doit trouver un compromis entre les exigences institutionnelles fixant le niveau à atteindre, et les caractéristiques des élèves et leur vécu. Cette conception conduit à minimiser la note de performance, valoriser la maîtrise d'exécution, les savoirs méthodologiques, les comportements relationnels.

D'après **Geneviève Cogérino** et **Hatem Mnaffakh (2008)** définition de l'équité varie selon les enseignants et les élèves, en fonction du contexte d'apprentissage et de notation. Une notation équitable, selon **Merle (1998)**, a pour objet d'élaborer des hiérarchies scolaires sans prendre en compte les spécificités personnelles des élèves, et notamment les efforts qu'ils ont pu fournir pour parvenir à tel ou tel résultat. **Perrenoud (1984)** souligne que les maîtres attendent que l'évaluation formelle confirme le jugement intuitif (l'évaluation informelle) qu'ils portent sur l'élève. Il s'ensuit un conflit entre une équité formelle (noter de façon impersonnelle et standardisée) et une équité qui voudrait que les moyennes trimestrielles correspondent au niveau réel d'excellence de l'élève. **Dauvisis (1999)** distingue, parmi les huit principes fondateurs des pratiques certificatives mises en place par les enseignants, le postulat selon lequel l'équité se confond avec l'égalité formelle de traitement. L'ensemble de ses huit principes montre que l'évaluation certificative se fonde sur des valeurs qui débordent le strict champ pédagogique pour s'inscrire dans un système social et culturel beaucoup plus vaste. Néanmoins, les pratiques rapportées et la mise à jour des représentations sous-jacentes aux pratiques évaluatives des enseignants, certificatives ou sommatives, laissent émerger de possibles confusions (ou du moins un certain flou) entre égalité et équité.

Quelques travaux commencent à étudier les pratiques évaluatives au travers des théories de justice (**Chambers et Schmitt, 2003**). Dans le cadre de ces théories, on différencie la justice distributive et la justice procédurale, l'équité étant un principe de justice distributive.

-La justice distributive: Se centre sur ce qui est distribué ou affecté (note, récompenses, etc.). Parmi les principes de justice distributive, on distingue l'équité ou mérite (récompenses distribuées en fonction des contributions, ce qui aboutit à des distributions objectivement « inégales »), l'égalité (chacun reçoit la même chose), le besoin (distribution en fonction des besoins spécifiques à chacun). Selon les théories de l'équité, la justice est évaluée dans la

comparaison contribution/rétribution ; les contributions peuvent concerner l'effort investi, le « talent » (ou ressources, innées ou acquises) et la productivité (le résultat final) ; les rétributions seront ici les notes obtenues par les élèves. Enseignants, groupes dominants et bons élèves privilégient fréquemment le mérite ; groupes dominés et élèves moyens valorisent davantage le principe d'égalité. Les tensions entre les principes de justice sont fortes au sein de l'école démocratique (**Dubet, 2000**). Plus l'école se démocratise, plus elle s'efforce de réaliser les conditions de l'égalité des chances et plus elle augmente les contradictions entre égalité et mérite. L'école démocratique est aussi méritocratique : les individus supposés égaux sont en constante compétition. L'auteur remarque que les arbitrages entre égalité et mérite sont très concrètement éprouvés par les enseignants lors de la notation.

- **La justice procédurale:** Est centrée sur la manière dont les procédures de distribution sont mises en place. Les critères de la justice procédurale concernent le contrôle de la décision et le contrôle du processus d'attribution (**Thibault et Walker, 1975**). **Leventhal (1980)** a complété ces critères : stabilité de la décision, absence de biais décisionnel, précision des informations conduisant à la décision, amendement possible, représentativité de la décision et respect des critères éthiques.

Si l'on revient au cas des élèves en EPS, la prestation notée est due à l'interaction entre leurs capacités ou ressources, les efforts qu'ils ont engagés pour apprendre (constance ou inconstance de leur engagement dans les tâches d'apprentissage) et les conditions de pratique (notamment le temps d'apprentissage et le type de guidage de l'enseignant). On relève également que leurs capacités peuvent être dues à leur pratique antérieure ou extra-scolaire, dépendre de leur contrôle ou non. (**Geneviève Cogérino et Hatem Mnaffakh, 2008, P 168**).

4- Les particularités de l'évaluation en EPS :

Le contexte de l'évaluation en éducation physique dans le **canton de Vaud** est particulier. Particulier car depuis **1980**, elle est la seule discipline scolaire à ne pas être notée comme les autres branches. Particulier également car en compensation elle est soutenue par un livret d'éducation physique qui permet à l'élève de suivre son parcours et l'évolution de ses aptitudes motrices et ses capacités physiques.

L'évaluation en EPS est un processus complexe qui organise le cycle. Si l'on s'intéresse à l'évaluation sommative, plusieurs outils s'offrent à l'enseignant. Même en EPS les élèves ne sont pas évalués sur des copies, leur évaluation se déroule dans le même cadre scolaire avec, en plus, une pression temporelle importante pour l'enseignant venant du fait que l'évaluation est réalisée par observation directe sans retour en arrière possible.

Par ailleurs, l'enseignant d'EPS évalue des conduites motrices à la grande différence de ses collègues des autres disciplines. Cette spécificité amène des difficultés supplémentaires comme la nécessité d'observer chaque élève pendant l'action sans prise de recul ni retour en arrière possible, et cette évaluation est complexe et les arrangements sont nombreux pour combler les difficultés des enseignants à être justes dans leur jugement évaluatif (**David, 2000** ; **Cogérino et Mnaffakh, 2008**). Par ailleurs, si les élèves adoptent des conduites différentes lors des évaluations sommatives, qu'en est-il des évaluations formatives? La distinction entre ces deux formes d'évaluation devrait a priori être faite par les élèves puisque la seconde n'est pas accompagnée d'une notation, ce qui amoindrit ses conséquences aux yeux de l'élève : les erreurs sont un point d'appui à l'apprentissage alors que l'évaluation sommative les sanctionne.

Cependant, un autre élément est aussi perturbant dans l'évaluation en EPS du fait de l'implication récurrente des élèves dans des situations collectives. Les conduites des élèves sont dans certaines situations dépendantes de celles des autres. Ceux-ci sont en activité motrice dans des espaces relativement grands comparés à une salle de classe, et ils sont régulièrement en autonomie, car dispersés en sous-groupe selon toutefois des modalités différentes que nous exposerons par la suite.

Selon **Cleuziou (2005)**, la note en EPS n'est pas le reflet de la prestation de l'élève car elle dépend essentiellement de la modalité de notation adoptée. La notation est un élément déterminant de l'évaluation car, du côté de l'élève, c'est principalement par ce moyen qu'il a connaissance de ses résultats.

L'évaluation des élèves en EPS est un élément intéressant à prendre en compte car elle influence les contenus d'enseignement et les conduites des élèves. Contrairement au monde sportif où la performance et la victoire sont essentielles, l'évaluation en EPS est différente.

Les référentiels d'évaluation aux examens en témoignent, les élèves sont évalués à la fin des séquences d'apprentissages au travers de deux items : la maîtrise et le niveau de performance. Ces deux éléments sont toutefois liés car il n'est pas vraiment possible de réaliser une bonne performance en lancer par exemple sans recours à des techniques spécifiques et précises.

5- Questions techniques posée à l'évaluation :

Avant d'évaluer il est nécessaire de poser les questions suivantes :

Tableau N°1: question vives posées à l'évaluation.

Quoi ?	Quel est l'objet de l'évaluation ?
Par qui ?	Quels seront la nature et le statut des évaluateurs ?
Quand ?	A quels moments se situe l'évaluation de point de vue méthodologique?
Comment ?	Quels sont les principaux types d'évaluation ?
Pour qui ?	Qui utilisera les données produites et interprétées ?
Pour quoi ?	Quelles sont les principales fonctions de l'évaluation ?

6- Pourquoi évaluer ?

Si enseigner consiste à permettre à un individu de passer d'un niveau initial à un niveau supérieur, évaluer constitue donc la propédeutique à l'enseignement : « tout enseignant est doublé d'un évaluateur » (**OLIVIER REBOUL, 1989**).

Pour **NOIZET** et **CAVERNI 1978**, l'évaluation a deux objectifs : un objectif social qui vise la hiérarchisation de l'objet évalué par rapport à une norme ; et un objectif pédagogique qui doit renseigner l'évalué et l'évaluateur. En effet, cette dimension pédagogique est soulignée par **PINEAU (1990)** : « l'évaluation est aussi indispensable au maître qu'à l'élève ». Il s'agit de renseigner le maître et l'élève sur les effets de l'enseignement afin de réguler les apprentissages.

Tout ceci révèle un paradoxe au sein du système éducatif. En effet ces apports théoriques posent le problème de l'enseignant qui a « deux casquettes » en EPS : l'enseignant

qui fait progresser et qui dispense des contenus d'enseignement et celle qui évalue ce qui a été enseigné. L'objectivité de l'évaluation est donc remise en cause d'autant plus qu'au collège l'évaluation est une évaluation en cours de formation. D'ailleurs par rapport à ce type d'évaluation en cours de formation, nous pouvons relever des incohérences. En effet nous devons évaluer des étapes intermédiaires d'apprentissage alors que nous devrions en réalité rendre compte d'un niveau de compétence chez l'élève. C'est-à-dire que l'évaluation devrait être la validation ou non de l'atteinte d'un niveau de compétence terminale (comme le propose les textes relatifs au lycée) et non des étapes d'apprentissage.

Ensuite le second paradoxe que nous pouvons évoquer, traite de la sacralisation de la note ; c'est-à-dire que dans le système éducatif, il y a une confusion entre la note brute et l'évaluation. Or l'évaluation peut être également un retour d'informations (feed-back) pour l'élève sur son activité. Ce qui de nouveau associe et confond l'évaluation et l'enseignement.

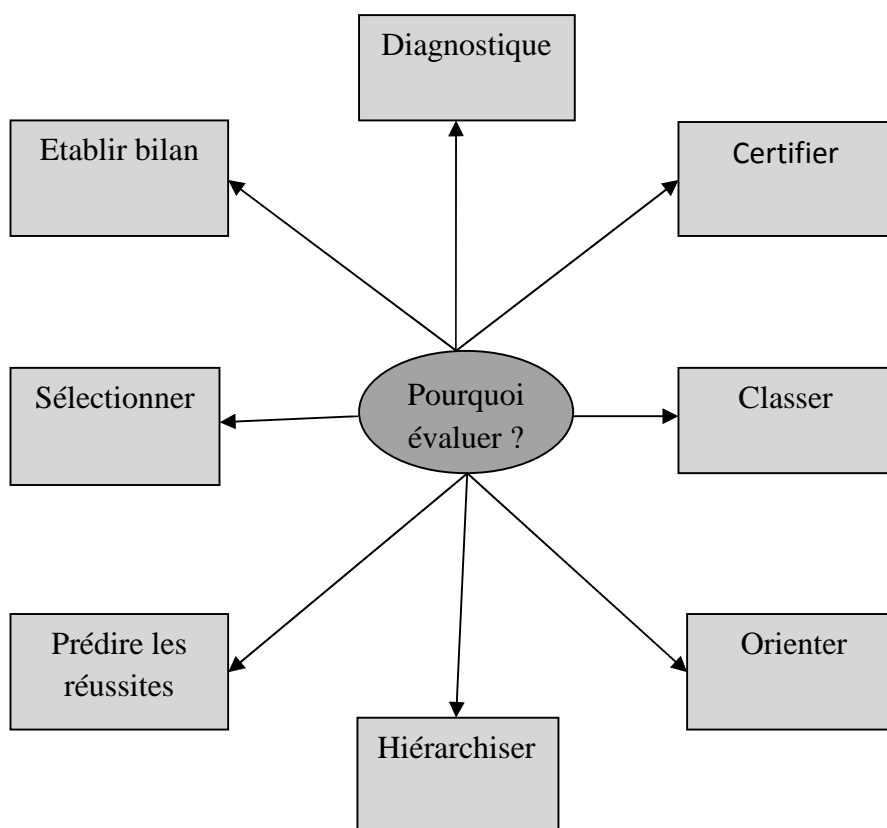


Figure N°1 : objectifs et fonctions de l'évaluation (Maccario, 1986)

7- Fonction de l'évaluation :

Hadji, s'inspirant des affirmations de **Landsheere** désigne comme fonction possible de l'évaluation scolaire les objets suivants :

-Le premier objet, est de faire un inventaire des connaissances et des acquisitions, « de mesurer les apprentissages réalisés » ;

-Le deuxième est diagnostique, l'évaluation sert alors à situer l'élève dans son processus d'apprentissage et à diagnostiquer ses lacunes et ses difficultés par rapport aux savoirs et savoir-faire qui devraient être acquis. Il s'agit de découvrir et d'expliquer les faiblesses et les habitudes défectueuses ;

-L'évaluation de l'élève peut avoir enfin de le guider et de l'orienter dans ses choix scolaires et professionnels par une prédiction de ses futures performances.

On pourrait dire que dans le premier cas, la fonction est de situer l'élève à l'occasion d'un bilan, de vérifier si l'apprenant maîtrise bien les compétences et capacités qui étaient l'objet de l'enseignement.

Selon **Hadji Charles (1992)** cette évaluation devient probation et débouche sur une certification, dans le second cas, la fonction est de comprendre la situation, de vérifier la présence des pré-requis et d'autre part, de situer et de comprendre les difficultés éprouvées par l'apprenant, en vue d'imaginer des remédiations possibles et en fin de dans le troisième cas de l'orienter en attribuant une valeur prédictive aux informations fournies par l'évaluation (**HADJI CHARLES, 1992, P 57-58**).

Pour désigner les pratiques qui s'organisent autour de ces trois grandes fonctions (orienter, Réguler, Certifier), ces trois objectifs constituent, d'après **Cazorla et Rober (1990)** le contenu proprement dit de l'action d'évaluer. Cette action est elle-même subordonnée au contexte dans lequel elle s'inscrit. (**CAZORLA(G)-ROHER (G), 1990, P 2017**).

Ainsi, selon le moment où s'insère l'acte d'évaluation dans l'activité globale de l'enseignant, on distingue trois modalités d'évaluation. Car le sens de cet acte dépend pour une bonne part de sa place par rapport à l'action de formation ou d'enseignement proprement dite (**MACCARIO (B), 1996, P 70**).

8- Les modalités de l'évaluation :

Dans les sciences de l'éducation, on tend depuis quelque années à la suite des travaux de **Glazer (1963)**, **Scriven (1967)** et **Bloom (1973)** à faire la distinction entre l'évaluation normative et critériée.

8-1- L'évaluation normative:

Une évaluation est dite normative quant elle réfère la performance d'un apprenant aux performances des autres apprenants, ou lorsque le résultat du test est comparé aux résultats obtenus par un groupe.

Comme nous l'avons souligné plus haut, les résultats ne peuvent être interprétés que par référence à une distribution de scores obtenus par un groupe de sujets qui ont tous été soumis à la même épreuve.

Ainsi le cadre permettant d'interpréter une performance, de lui donner un sens et de se prononcer sur elle positivement ou négativement, est alors fourni par cet ensemble de performances qui constituent un barème. **Frydman et Jambe (1983)** indiquent que ces performances n'ont de signification que par rapport à une norme relative (moyenne de la classe, de la population à laquelle le sujet appartient et les scores expriment toujours l'étendue des différences individuelles). (**Frydman et Jambe 1983 , P 73**) .

Selon **Maccario (1986)**, cette forme d'évaluation ne prend pas en considération les conditions d'apprentissage car le critère d'évaluation apparaît externe dans la mesure où l'évalué est jugé par rapport à une échelle de performance élaborée sur population qui lui est plus ou moins étrangère. Dans ce cas on évalue pour opérer une discrimination entre les élèves. Le but étant de réaliser un classement aussi précise que possible des individus dans un groupe de certifier un niveau atteint par rapport à une population de référence et enfin de prédire les résultats futurs. (**Maccario(B), 1986, P 44**)

8-2 Evaluation critériée:

Une évaluation est dite critériée (ou critérielle) quand on ne compare pas l'apprenant aux autres mais qu'on détermine par la référence à des critères, si ayant atteint tel objectif, il est en mesure de passer aux apprentissages ultérieurs (le résultat est comparé à un critère).

Pour **Maccario (1983)**, il s'agit d'évaluer la distance qui sépare la réalisation de l'élève de l'objectif fixé et annoncé au début du cycle d'apprentissage. **Toursignant (1990)** souligne que dans ce type d'évaluation on tient pour acquis qu'en situation d'apprentissage, ce qui importe ce n'est pas de savoir si un élève est meilleur ou moins bon que les autres de son groupe, mais de vérifier s'il a bien appris tout ce qu'il devait apprendre. . (**Maccario(B), 1986, P 45**)

Dans ce cas les critères d'évaluation ne sont plus la performance du groupe, mais les objectifs d'apprentissage attribués à chaque membre du group. Ainsi, on évalue afin d'établir un bilan par rapport à l'objectif fixé , de diagnostiquer les difficultés et de déterminer si la stratégie st pertinente.(TOURSIGNANT(R)- in RAYNAL(F)- RENNIER (A), 1990, P 29)

Conclusion :

L'analyse bibliographique laisse apparaitre un certain nombre d'éléments importants, permettent de cerner au mieux notre approche théorique. Il est donc important de souligner qu'inscrire l'évaluation dans le processus de formation constitue une composante indissociable de la démarche pédagogique et suppose donc, qu'elle soit présente aux différentes étapes d'une action d'apprentissage.

Avant d'évaluer, il est nécessaire de poser les questions suivantes : qui, pourquoi et comment évaluer ?

CHAPITRE 2

L'EPS

L'Éducation Physique et Sportive (EPS), à tous les niveaux de la scolarité, vise la réussite de tous les élèves et contribue, avec les autres disciplines, à l'instruction, la formation et l'éducation de chacun. Elle participe à l'acquisition et à la maîtrise du socle commun et permet de faire partager aux élèves les valeurs de la République. (**Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008**)

Le terme EPS représente une matière universellement répondu et qui joue un rôle dans la formation de l'être et dans son développement. Elle est devenue un puissant phénomène social, en s'installant comme une partie intégrante du monde de la culture. Avant de cerner ses objectifs, nous nous attacherons dans un premier temps à en donner une définition.

1- Définition :

Le code de l'EPS cité dans **LES PROGRAMMES D'EPS, 1983**, définit l'EPS comme un « système éducatif profondément intégré au système global d'éducation, obéissant aux fins poursuivies par celle-ci, et tendant à valoriser par ses apports spécifiques ; la formation de l'homme, du citoyen et du travailleur ».

BŒUF, 1974, définit l'EPS, en ces termes « processus pédagogique dirigé dans le but de perfectionner la forme et les fonctions de l'organisme, d'éduquer et de développer les fonctions motrices afin de permettre à l'individu une meilleure adaptation aux situations vécues ».

Par contre, **MIALARET**, cité dans **LA REVUE D'EPS, N°182**, la considère comme « une discipline incluse dans les programmes de l'enseignement grâce à laquelle l'élève entretient, développe particulièrement ses qualités motrices et corporelles ».

2- Rôle de l'éducation physique et sportive (EPS) :

Au sein de l'ensemble des disciplines d'enseignement, l'EPS occupe une place originale où le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages. Elle offre ainsi une complémentarité aux autres enseignements et assure l'indispensable équilibre du temps scolaire. En proposant une activité physique régulière, source de bien être, elle favorise l'acquisition d'habitudes de pratiques nées souvent du plaisir éprouvé, et contribue à la lutte contre la sédentarité et le surpoids. Elle participe ainsi à l'éducation à la santé. Le traitement des activités physique propose aussi des pratiques respectant les conditions de sécurité et permettant d'apprendre aux élèves la gestion du rapport « risque / sécurité ». **(Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008)**

Les activités physiques et sportives constituent un facteur essentiel d'équilibre, de santé, d'épanouissement du citoyen et un élément fondamental de culture. Elles concourent au développement des valeurs essentielles pour l'avenir de la nation : la liberté, la responsabilité, la connaissance, le goût de la création la sens de la fraternité et de l'effort.

D'après **(Garsault, 1979)**, l'éducation physique et sportive n'est pas l'éducation du corps, elle participe par le moyen des activités spécifiques à l'éducation intégrale ; c'est-à-dire qu'elle doit s'insérer harmonieusement dans l'action éducative d'ensemble, et qu'elle constitue une responsabilité majeure pour l'éducation. Il importe donc que l'instituteur soit chargé d'enseigner l'éducation physique et sportive en même titre que les mathématiques ou les disciplines d'éveil.

Donc, l'éducation physique et sportive doit contribuer à former des hommes capables, en s'adaptant aux conditions de la vie moderne, de réaliser leur plein épanouissement sur le plan personnel et plan physique.

3- Les finalités de l'EPS :

Chaque étape de la scolarité apporte sa contribution à l'ambition d'une formation complète, équilibrée et cohérente.

Au lycée, les élèves se déterminent, approfondissent leurs apprentissages et affinent leurs réponses dans un nombre plus réduit d'APS. Ils gagnent en autonomie pour bâtir des projets d'action, de jeu, de transformation ou d'entraînement adaptés à leurs possibilités. Ils s'approprient les conditions d'entretien et de développement de leurs ressources en vue de poursuivre une pratique physique régulière hors de l'école et tout au long de leur vie.

D'après **LAMOTTE, 2004**, « les finalités de l'éducation physique et sportive est de former, par la pratique des APS, un citoyen cultivé, lucide, autonome. Ce citoyen est responsable de la conduite de sa vie corporelle pendant la scolarités et tout au long de la vie ».

Donc les finalités assignées au système éducatif sont de :

- développer la personnalité ;
- élever le niveau de formation ;
- insérer l'élève dans la vie sociale, lui permettre d'exercer sa citoyenneté ;
- former des femmes et des hommes de demain en mesure de conduire leur vie personnelle, civique et responsabilité et capable d'adaptation, de créativité et de solidarité. (**VINCENT Lamotte. 2007**).

4- Les objectifs de l'EPS:

D'après **Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008**, pour tous les élèves et par la pratique scolaire des activités physiques, sportives, elle vise, en les articulant, les objectifs suivants :

4-1- Le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité:

Le développement des ressources doit faire l'objet d'une attention particulière au moment où l'élève, fille ou garçon, subit des transformations morphologiques, physiologiques et psychologiques importantes. Toutes les activités physiques du programme permettent le développement et la mobilisation des aptitudes et ressources de chaque élève, éléments déterminants de sa réussite, de son aisance et de l'estime qu'il a de lui-même.

4-2- L'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale:

La prise en compte de la santé doit s'envisager dans plusieurs dimensions : physique, psychique, sociale. Progressivement, le collégien doit apprendre à connaître son potentiel, à acquérir le goût de l'effort et des habitudes de vie liées à l'entretien de son corps, à organiser ses pratiques, à prendre en charge sa sécurité et celle des autres. Il doit aussi s'approprier les codes sociaux lui permettant d'établir de bonnes relations aux autres et de respecter l'environnement. A l'adolescence, au moment où le jeune, en quête d'identité, est susceptible d'adopter des comportements à risques, l'EPS peut l'aider à prendre conscience de l'importance de préserver son capital santé.

4-3- L'accès au patrimoine de la culture physique et sportive:

L'élève doit vivre des expériences corporelles variées et approfondies. Il accède ainsi à une culture raisonnée, critique et réfléchie des APS. Cet apprentissage se fait au travers de pratiques scolaires issues des pratiques sociales, aménagées en fonction des impératifs éducatifs. L'acquisition de compétences et de valeurs permet au collégien de se situer au sein d'une culture contemporaine.

5- Les compétences à acquérir en EPS :

D'après **Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008**, les contenus de l'enseignement de l'EPS s'organisent autour de deux ensembles de compétences. Ceux-ci s'articulent et interagissent constamment dans la pratique :

5-1- Les compétences propres à l'EPS:

Pour le collège, compte tenu des caractéristiques et des spécificités des élèves, quatre compétences propres à l'EPS sont retenues.

-Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée: Réaliser et stabiliser une performance mesurée dans le temps ou l'espace, à une échéance donnée, en utilisant au mieux son potentiel, dans un milieu terrestre ou aquatique, standardisé ou normé, en sachant s'investir et persévérer quel que soit le type d'effort.

- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains: Réaliser, maîtriser et adapter un déplacement, en faisant des choix d'itinéraires, dans un milieu plus ou moins connu, plus ou moins varié, situé en pleine nature ou en condition similaire, nécessitant de s'engager en sécurité dans le respect de l'environnement.

- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique: Concevoir, produire et maîtriser une prestation devant un public ou un jury, selon un code ou des règles de scène en osant se montrer et s'assumer.
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif: Rechercher le gain d'une rencontre, en prenant des informations et des décisions pertinentes, pour réaliser des actions efficaces, dans le cadre d'une opposition avec un rapport de forces équilibré et adapté en respectant les adversaires, les partenaires, l'arbitre.

5-2- Les compétences méthodologiques et sociales:

En référence au socle commun et compte tenu des caractéristiques et spécificités des collégiens, quatre compétences méthodologiques et sociales sont identifiées.

- Agir dans le respect de soi, des autres, et de l'environnement par l'appropriation de règles.
- Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités par la gestion et l'organisation des pratiques et des apprentissages : installer, utiliser, ranger du matériel, recueillir des informations, travailler en équipe, et s'entraider.
- Se mettre en projet par l'identification, individuelle ou collective des conditions de l'action, de sa réussite ou de son échec pour élaborer un projet d'action et le mettre en œuvre, raisonner avec logique et rigueur, apprécier l'efficacité de ses actions, développer sa persévérance.
- Se connaître, se préparer, se préserver par la régulation et la gestion de ses ressources et de son engagement en sachant s'échauffer, récupérer d'un effort, identifier les facteurs de risque, prendre en compte ses potentialités, prendre des décisions adaptées, maîtriser ses émotions, apprécier les effets de l'activité physique sur le corps humain, s'approprier des principes de santé et d'hygiène de vie.

5-3- Les compétences attendues dans les APS:

Pour construire les compétences du programme, il est nécessaire de s'appuyer sur des activités physiques, sportives et artistiques. Pour chaque APSA, des acquisitions, appelées compétences attendues sont définies. Chaque compétence attendue s'inscrit dans l'une des quatre compétences propres à l'EPS et mobilise plusieurs compétences méthodologiques et sociales.

- Les connaissances: Renvoient aux informations que doit s'approprier l'élève sur les activités physiques, sur sa propre activité ou celle d'autrui. Il s'agit principalement de règles, de principes, de repères.
- Les capacités: Renvoient à la mise en œuvre des connaissances, à l'activité de l'élève et à la mobilisation des ressources pour agir. Il s'agit principalement d'habiletés, de techniques, de savoir-faire.
- Les attitudes: Renvoient à l'engagement et aux comportements que l'élève doit avoir dans ses relations à lui-même, aux autres et à l'environnement et sont sous-tendues par des valeurs qu'il convient d'acquérir et d'installer.



CHAPITRE 3
L'ENSEIGNANT

Le personnel enseignant joue un rôle prépondérant auprès des élèves, car il influence en grande partie la richesse de leur développement cognitif, affectif et social. De ce point de vue, **Chatel (2001)** présente l'enseignant comme le capital humain dans lequel le **systeme** de l'éducation doit investir afin d'accroître la productivité au travail et favoriser un enseignement de qualité (**1987**), l'évaluation des élèves est un processus essentiel pour toute institution scolaire, car c'est l'une des clés assurant le bon fonctionnement et le progrès de notre système d'éducation.

1- Définition de l'enseignant :

L'enseignant a été toujours le centre crucial dans le domaine de l'enseignement ; il joue un rôle important dans le processus de la formation. L'intérêt porté à la personne de l'enseignant devient aussi un sujet auquel de multiples opinions et points divers concernant de cette personne.

Ce qui nous a emmenés à donner quelqu'une ; citons par exemple la définition qui a été donnée par **TORSTEN Hosen (1979)** qui se résume comme suit : « l'enseignant est un organisateur des activités d'apprentissage de l'étudiant individuel ». (**TORSTEN Hosen , 1979,p 182**).

2- L'enseignant évaluateur :

L'évaluateur devient un planificateur, un technicien instrumenté, un gestionnaire de l'apprentissage des élèves soucieux de mieux identifier les contenus à enseigner.

Au fond, le métier d'enseignant est un métier de décideur, c'est un métier dans lequel il y a constamment des décisions à prendre.

Il doit évaluer les acquisitions pour réguler le processus d'apprentissage et adapter ses leçons. Cette régulation passe par des interventions correctives fondées sur une appréciation des progrès et du travail des élèves.

Le progrès de l'élève doit être au centre de ses préoccupations.

3- Les taches de l'enseignant d'EPS :

Selon **Lopez**, les taches de l'enseignant d'EPS. Se résument en quatre taches principales :

3-1- Taches de conception de l'enseignant :

Celles-ci concernent la préparation des cours d'EPS d'un point de vue théorique, à savoir le choix judicieux d'objectifs tels que le « choix des moyens éducatifs » adéquats.

3-2- Taches de l'organisation de l'enseignant :

Celles-ci consistent à organiser les élèves en groupe de travail, à préparer et à organiser « l'espace éducatif » et à « programmer des séquences unitaires de formation ; thèmes, cycles, stages ».

3-3- Taches d'intervention directe :

Elles concernent les actes pédagogiques quotidiens que l'enseignant assume seul, il agit de la conduite des séances.

3-4- Taches d'évaluation :

Elles concernent l'évaluation des élèves et celle de son propre enseignant(Auto-évaluation).

4- Le rôle de l'enseignant :

Par la pratique scolaire d'activités physiques sportives, l'enseignement de l'EPS garantit à tous les élèves une culture commune. Elle permet à chacun d'améliorer ses possibilités d'adaptation motrice, d'action et de réaction à son environnement physique et humain. L'école, le collège et le lycée, aident donc à l'appropriation d'une culture physique, sportive et artistique de façon critique, responsable, lucide et citoyenne. **(Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008).**

- D'après **Jacqueline Marsenach** le rôle de l'enseignant et de créer un climat d'investissement actif des élèves dans les tâches motrices. Motiver les élèves, soutenir leur implication dans les situations proposées investit un nombre important de communications verbales. Ces communications que nous qualifions d'animation visent à inciter les élèves à entrer en activité, à poursuivre en maintenant un niveau d'activation élevé. Leur impact est plus affectif qu'informatif et leur fonction motivationnelle. Elles visent incontestablement un effet sur l'apprentissage par une incitation, parfois une excitation, de l'élève à se mobiliser pour réaliser la tâche.

- Créer l'organisation matérielle et humaine la plus propice au déroulement des tâches motrices. Explicable par le fait que les pratiques physiques d'un groupe important d'élèves dans un espace/temps limité, pose un délicat problème de gestion, la nature de ces communications permet d'affirmer que le groupe classe est un groupe génétique. En effet, c'est un critère de faisabilité par rapport aux tâches à réaliser qui module les relations interindividuelles remettant en cause la visée de socialisation souvent avancée par les enseignants.

- Communiquer aux élèves pendant leurs réalisations.

- Aider chaque élève de façon personnalisée.

- Transformation nécessaires de l'activité corporelle pour réaliser la tâche.

- L'enseignant propose à l'élève des situations facilitant la recherche d'une conformité à un modèle préalablement fourni, la régulation, dans ce cas, vise à faire connaître à l'élève la nature de l'écart qui le sépare du modèle.

- L'enseignant propose un modèle traité en étapes progressives de complexité croissante en fonction des possibilités des élèves. Il crée, en outre, les conditions d'une auto-évaluation critériée et les élèves peuvent, ainsi, gérer leur temps d'apprentissage.

- L'enseignant cache le modèle dans une situation dont la mise en scène est construite pour que l'élève, par son activité, le découvre. Ces interactions de l'enseignant incitent les élèves à analyser leur activité et à se donner des règles d'action, bases de nouvelles investigations. (Jacqueline Marsenach. 1989, p 8, 9).

Conclusion :

Dans un cas comme dans l'autre, mais compte tenu des spécificités des situations et de la réalité scolaire, le maître doit avoir recours aux différents modes d'évaluation dans un tout cohérent qui serve autant l'enseignant, que les élèves, que les organes de décision.

PARTIE
MÉTHODOLOGIQUE
ET PRATIQUE



CHAPITRE 4
MÉTHODOLOGIE

1- Les procéder méthodologique:

1- 1-La méthode :

La méthode utilisée dans notre recherche est descriptive consiste a déterminer la nature et les caractéristiques des phénomènes et parfois à établir les associations entre eux. Elle peut aussi constitue l'objectif d'une recherche.

La description peut aussi constitue le premier stade d'une recherche ; dans ce cas elle peut exposer les résultats d'une observation ou d'une enquête exploratoire.

1-2- Echantillonnage :

1-2-1- Population :

Nous avons fait notre entretien avec (17 enseignants) de l'éducation physique et sportive de différentes établissements du niveau éducatif secondaire, qui peuvent représenter 170 enseignants de la wilaya de Bejaia et même qui représentent la population de notre étude.

1-2-2- L'échantillon :

1-2-2-1- L'échantillon probabiliste :

Notre échantillon a été choisi selon la technique d'échantillonnage aléatoire simple, le but est de tirer des conclusions concernant certaines caractéristiques d'une population à partir des informations contenues dans un échantillon.

Cette enquête a ciblé :17 enseignants

1-2-3- Caractéristiques de l'échantillon :

Notre échantillon, jugé représentatif, est constitué de 17 enseignants de l'éducation physique et sportive de niveau secondaire, il est essentiellement composé de 15 hommes et 2 femmes, ayant une expérience professionnelle qui varie entre 5 et 20 ans.

1-3- Outil de recherche:

1-3-1- L'entretien:

Dans notre recherche on a utilisé l'entretien comme outil de collecte d'information, cette technique qui est beaucoup plus qualitative et qui est définie comme une communication verbale avec le sujet en transcrivant ses réponses par écrit sur un support approprié. Les questions sont inscrites dans un certain ordre sur un support appelé guide d'entretien ou d'interview. Les questions sont lues au sujet enquêté et ses réponses sont inscrites par l'enquêteur, sur les espaces destinés à les recevoir.

Notre entretien est composée d'une série de questions (06 questions) s'enchaînant d'une manière structurée, et l'entretien a été fait individuellement pour chaque enseignant, afin de garder les réponses en préférant d'adopter l'enregistrement.

Le type de l'entretien c'est semi-directif il se situe entre l'entretien directif et l'entretien non-directif. Il est ni totalement fermé, ni totalement ouvert. Les thèmes à aborder sont fixés à l'avance. Mais l'ordre et la forme de présentation des thèmes sont libres. On procède en général à ce type d'entretien pour approfondir la connaissance d'un domaine ou vérifier l'évolution d'un phénomène connu.

Pour eux, le chercheur dispose d'une série de questions-guides relativement ouvertes à propos desquels il veut obtenir une information. Il ne pose pas forcément toutes les questions dans l'ordre prévu initialement. (Mounir M. TOURE, 2007).

1-4- Déroulement de recherche :

1-4-1- lieux de l'enquête :

Nous avons mené l'enquête dans les différents établissements secondaires de la Wilaya de Bejaia qui sont : Le lycée CHABANE Amer (AOKAS), AMAR Ali (AOKAS), lycée KHALED Masseoud (DARGUINA). MAOUCH Idris (BOURJ-MIRA), SOUMANI Mahmoud (KHERRATA), MASSINISSA (BEJAIA), KRIM Belkassem (SOUK-EL-TENINE), et le lycée IBN SINA (BEJAIA).

Nous avons fait ces choix par rapport aux possibilités de déplacement, mais aussi dans le but de diversifier les sites et les milieux d'études.

1-4-2-Le temps :

Afin de recevoir les réponses convaincantes on a pris 30 jours, et chaque entretien a duré de 15 à 20 minutes.

1-5- Technique de présentation des résultats de la recherche :**1-5-1- La technique de pourcentage :**

Afin de mieux comprendre les résultats recueillis et de leur donner une signification logique, on a opté pour l'utilisation de la règle de trois pour arriver a des pourcentages illustrés dans des tableaux:

L'effectif total \longrightarrow 100%

Fréquence des réponses \longrightarrow X

$$\frac{\text{Fréquence des réponses} \times 100}{\text{L'effectif total}}$$

CHAPITRE 5

ANALYSE ET

INTERPRÉTATIONS DES

RÉSULTATS

Afin d'appuyer les théories de vérifier l'hypothèses avancée et de répondre à la problématique, nous allons procéder à faire une enquête avec des enseignants concernés par le niveau éducatif secondaires, en leur proposant un entretien en relation directe avec le cadre théorique de ce travail de recherche, la problématiques et l'hypothèses proposées.

1- Dépouillement et interprétation des résultats:

Présentation des tableaux statistique :

Q 1 : Percevez-vous des injustices en évaluations ? » Si oui lesquelles?

Tableau N° 2 : Réponses données par les enseignants à la question n° 1

	Effectif	Pourcentage
La performance	11	64%
La différence sexuelle	2	11%
Les apparences	2	11%
L'évaluation sur une séance	1	5,88%
Inexistence d'évaluation collectif	1	5,88%
Total	17	100%

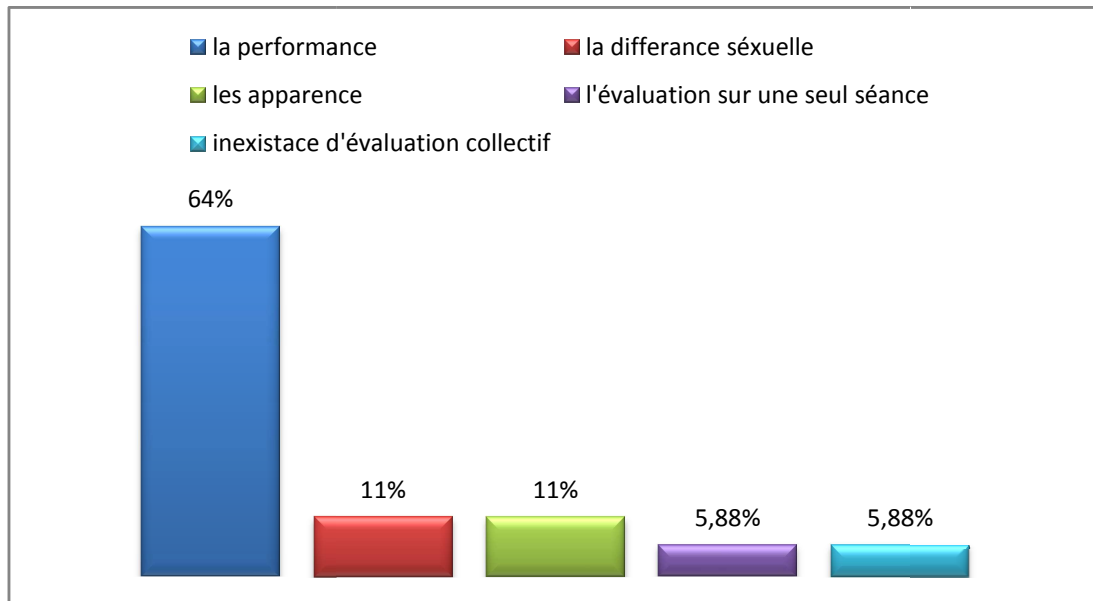


Figure N°2: Les injustices de l'évaluation selon les enseignants

En consultant les réponses apportées par les enseignants interrogés, il s'avère clairement que tous les enseignants ont pleinement conscience d'une forme d'injustice en évaluation, et les plus fréquemment citées concernent la trop grande prise en compte de la performance réalisée par l'élève (**64%** des enseignants). La majorité tient à préciser qu'ils ne sont pas au lycée pour que les élèves fassent du sport mais de l'éducation physique, car la performance ne constitue qu'un seul élément d'un tout. La fonction de l'évaluation est de rendre compte à l'élève du travail et des efforts fournis ainsi qu'identifier les progrès réalisés.

L'objectivité nécessaire à toute évaluation ne peut pas échapper à la prise en compte d'un côté subjectif, tel l'engagement de l'élève. L'objet de l'évaluation réside, certes, dans la prise en compte de la performance réalisée par l'élève et de la maîtrise d'exécution, ainsi que le précisent les textes officiels, mais aussi du travail fourni par l'élève. En prenant en compte sa progression aussi, il faut lui donner le goût de l'effort, l'assiduité, la tenue..., donc les activités sportives sont l'outil et non le but, ce n'est pas le meilleur niveau, c'est pas le sport. C'est l'éducation physique, on est là pour que les élèves apprennent mais apprennent à apprendre aussi et apprennent à se comporter; C'est les valeurs d'apprentissage, de progrès, des valeurs sociétales, citoyennes. On est là pour essayer de tenir compte des autres et de progresser. Ils doivent découvrir des valeurs, des valeurs de respect, d'entraide et de progrès, d'apprentissage et d'effort, le tout dans une ambiance de sécurité, de responsabilité. Et nous, on est là pour organiser cette pratique et ce travail d'apprentissage. Il faudrait pour ces enseignants encore baisser la part de la performance réalisée après évaluation.

Q2 : Problèmes rencontrés par les enseignants?

Tableau N°3: Réponses données par les enseignants à la question n°2

	Effectif	Pourcentage
Le grand nombre des élèves	2	11,77%
L'utilisation incorrecte des critères d'évaluation justes	12	70,59%
Manque d'espace et de matériel	2	11,77%
Problème d'hétérogénéité	1	5,88%
Total	17	100%

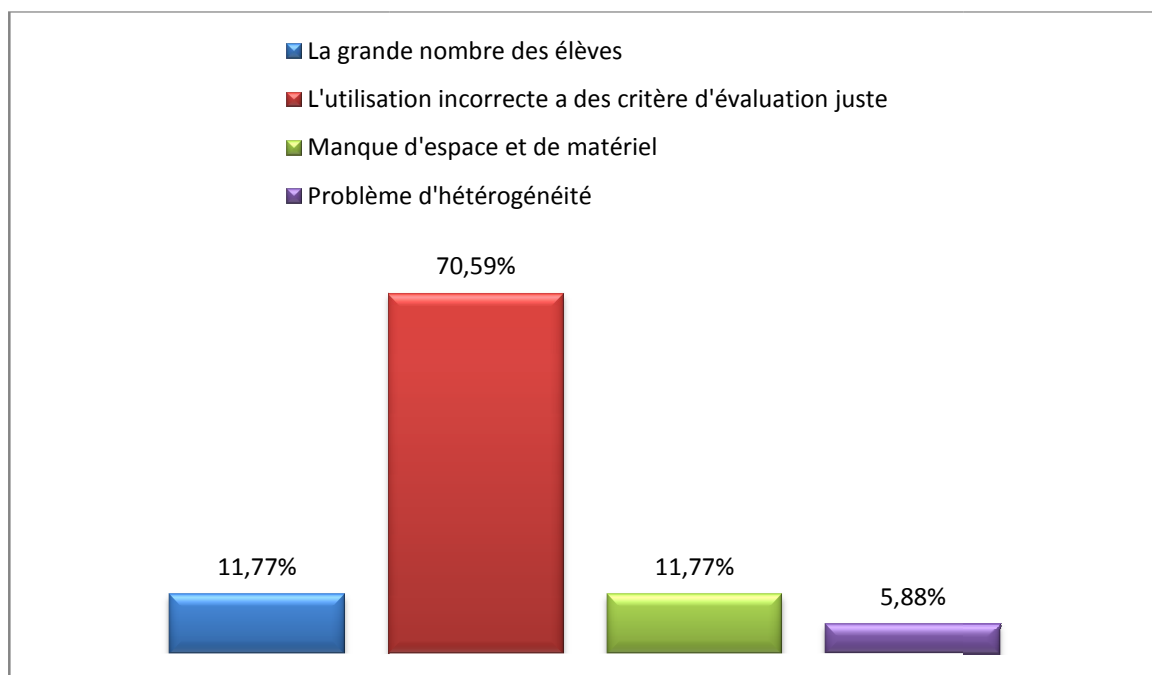


Figure N°3: Les problèmes de l'évaluation selon les enseignants

Le tableau ci-dessous reflète les réponses apportées par les enquêtés. Ils ont tous répondu qu'il rencontrent des problèmes lors d'une évaluation, et le plus fréquents chez ces enseignants c'est le choix des critères de notation (**70,59%** enseignants interrogés), car ils ont des procédures d'évaluation un peu intuitives. Ils ne sont jamais sûrs d'interpréter correctement les performances des élèves par rapport aux critères sélectionnés; ces derniers

montrent une attitude de doute face au choix d'indicateurs observables, de repères et de critères qu'ils voudraient pertinents .

Ceux-ci soulignent la difficulté à construire des critères objectifs et rigoureux, évaluer la participation et les progrès revient à donner à l'élève un retour sur la cote d'amour dont il est l'objet. Aussi, les critères d'évaluation doivent être explicites pour les élèves et ces derniers doivent tous bénéficier des mêmes conditions, et seul les **11,77%** des enseignants disent que le problème c'est le manque du matériels, et aussi même pourcentage pour la réponse le grands nombre des élèves car se concentre sur l'évaluation crée souvent une crise temporelle quant a la gestion du grande groupe ne permet pas a tous les élèves d'être cernés correctement.

Q3 : - Quelles fonctions accordez-vous à l'évaluation certificative en EPS ?

Tableau N° 4: Réponses données par les enseignants à la question n°3

	Effectif	Pourcentage
Créé la concurrence	2	11,77%
Le développement des capacités	2	11,77%
L'organisation du travaille	2	11,77%
Stimulé l'élève a faire mieux	9	52,94%
Démeunier l'absentéisme en EPS	2	11,77%
total	17	100%

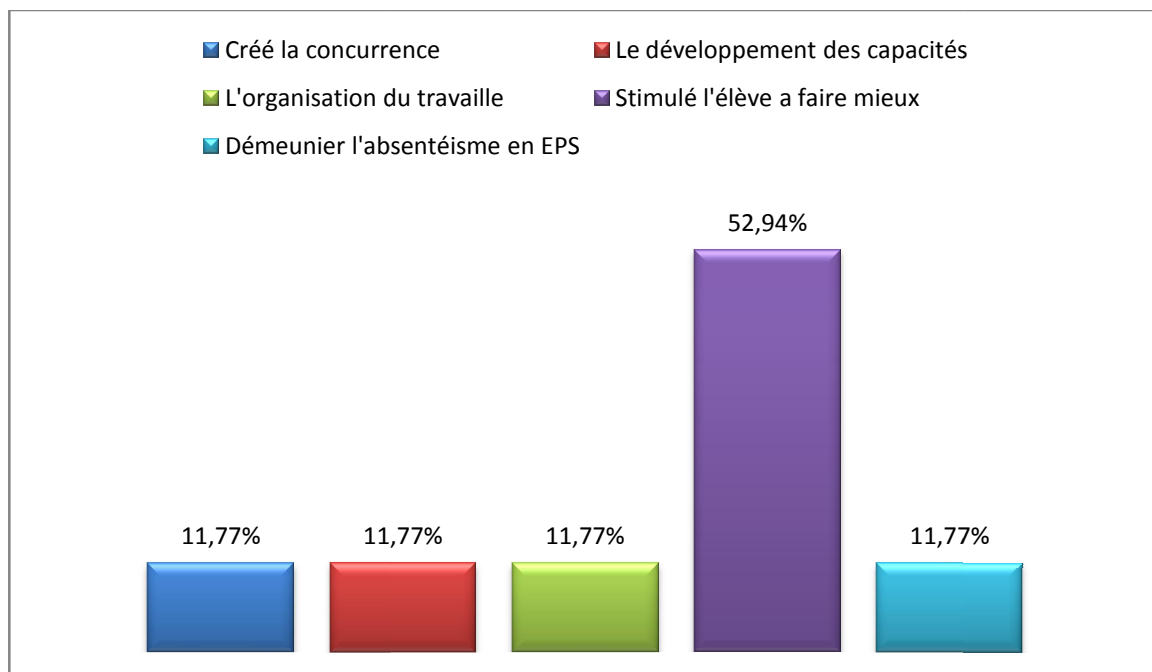


Figure N°4: Les fonction accorder par les enseignants à l'évaluation certificative

Selon les résultats obtenus on voit que les fonctions les plus saillantes aux yeux des enseignants et celle que cette évaluation aide à l'incitation au travail (52,94% des enseignants), parce que cela représente un facteur de motivation, il stimule l'élève à faire mieux et afin d'améliorer son résultat, de stimuler l'élève à faire mieux, et de rendre compte à l'élève de son travail, ses progrès, son niveau et exercer un contrôle sur son comportement.

L'évaluation scolaire recouvre différentes notions : l'évaluation peut être sommative, certificative, diagnostique, formative, formatrice, etc. L'évaluation est définie dans son sens restrictif de notation des élèves dans le quotidien de la classe. La notation des élèves est une évaluation sommative, une évaluation qui succède à l'apprentissage.

QN°4- Quelles lectures donnez-vous à la composition des barèmes (officiels) de notation en EPS ?

Tableau N°5: Réponses données par les enseignants à la question n°4

	Effectif	Pourcentage
Manque de transparence	8	47,06%
L'évaluation sur une seule séance	5	29,41%
La prise en compte un seul critère (performance)	3	17,65%
La sévérité des barèmes officiels	1	5,88%
total	17	100%

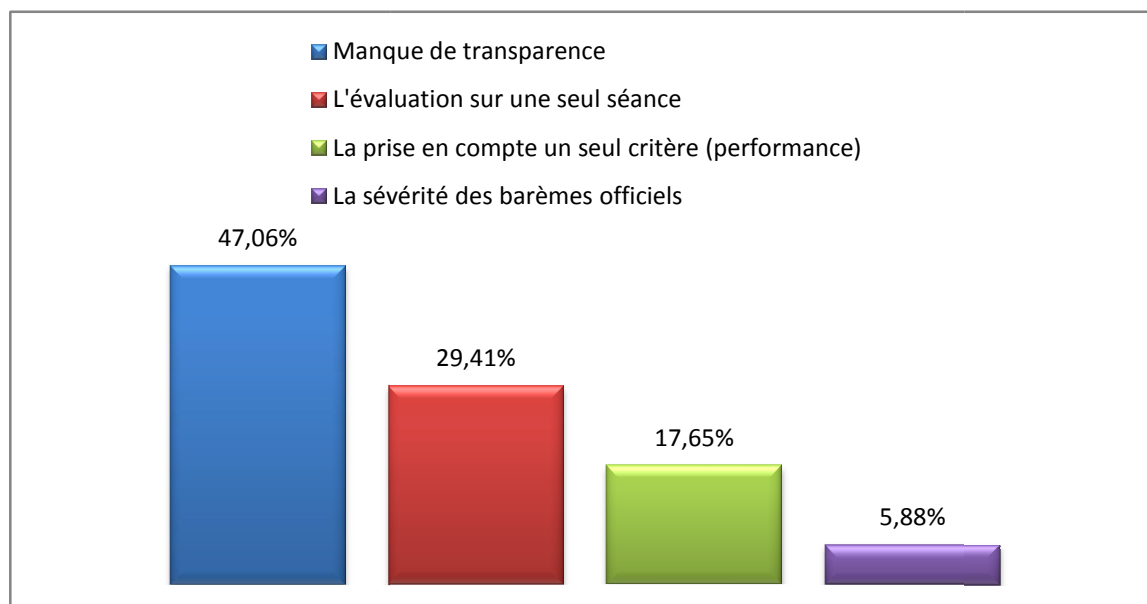


Figure N°5: La lecture donnée par les enseignants à la composition des barèmes

Les résultats de l'étude de ces réponses montre que les barèmes officiels sont trop flous, pas assez précis, souvent cachés et donc manquent de transparence le faite que l'évaluation sommative se base sur une seule séance est également source d'injustice (47 %). L'enseignant n'a pas le temps de voir tout le monde, vu le nombre important d'élèves dans une classe, puisque l'évaluation sur une seule journée réduit énormément les chances de réussite, l'élèves va être noté que sur une fois, et une fois il peut être mauvais, il peut être

fatigue, malade parce que l'examen ça donne le stress...., et ils négligent l'importance d'autre critère.

Malgré que il faut toujours suivre l'élèves pendant toute un cycle ou sur plusieurs séances et revenir aux trois types d'évaluation telles que :l'évaluations diagnostique, formatives et sommatives.

Q N°5 - Trouvez-vous injuste de ne pas évaluer la progression, le travail, l'assiduité...

Tableau N°6: Réponses données par les enseignants à la question n°5

	Effectif	Pourcentage
Oui	17	100%
total	17	100%

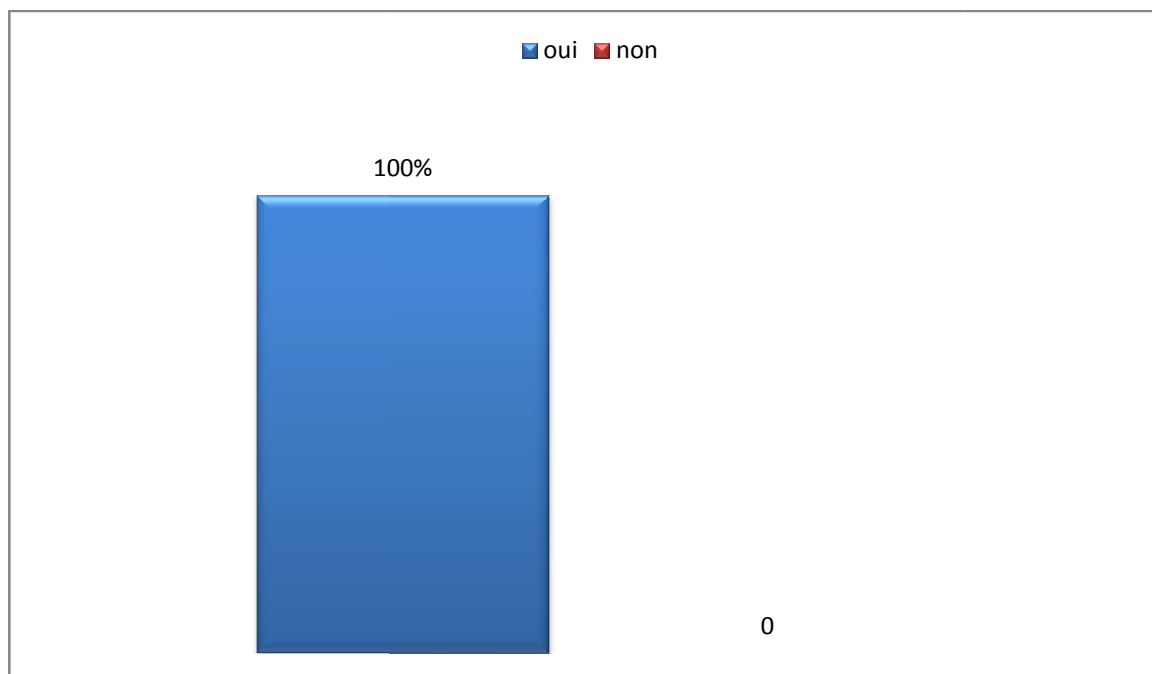


Figure N°6 : La réponse donnée par les enseignants à la question: trouvez-vous injuste de ne pas évaluer la progression.....

En consultant les réponses apportées par les enseignants interrogés, il s'avère clairement que tous ces enseignants ont déclaré qu'ils est injuste de ne pas évaluer la progression, le travail et l'assiduité parce que il faut suivre l'élève pendant tout l'année et revenir toujours a les trois types d'évaluation: diagnostique, formative, et enfin sommative, et la prise en compte d'autre éléments que la performance semble indispensable pour une évaluation objective et équitable, cette prise en compte d'une part de lutter contre les représentation et le travail fourni en cause d'éducatons physique et qu'elle ne sont pas seulement un indicateur des habiletés physique apprises en dehors des cours d'EPS.

Pour les enseignants de notre enquête, l'objectivité de l'évaluation est de rendre compte à l'élève du travail et des efforts fournis ainsi qu'identifier les progrès réalisés . L'objectivité nécessaire à toute évaluation ne peut pas échapper à la prise en compte d'un côté subjectif, tel l'engagement de l'élève. L'objet de l'évaluation réside, certes, dans la prise en compte de la performance réalisée, et de la maîtrise d'exécution, ainsi que le précisent les textes officiels, mais aussi du travail fourni par l'élève. Les conceptions des enseignants relatives à l'évaluation et relatives à l'EPS sont étrangement proches : « Il faut le [l'élève] valoriser pour l'encourager à prendre confiance en lui, tout en prenant en compte sa progression aussi. il faut lui donner le goût de l'effort, le sérieux, l'assiduité, la tenue, tout ce qui fait qu'on forme des agents qui seront amenés à être responsables plus tard.

Q N°6 - L'évaluation équitable doit refléter le travail, l'investissement et les progrès de l'élève, considérer l'élève dans sa totalité.

Tableau N°7: Réponses données par les enseignants à la question n°6

	Effectif	Pourcentage
Oui	17	100%
total	17	100%

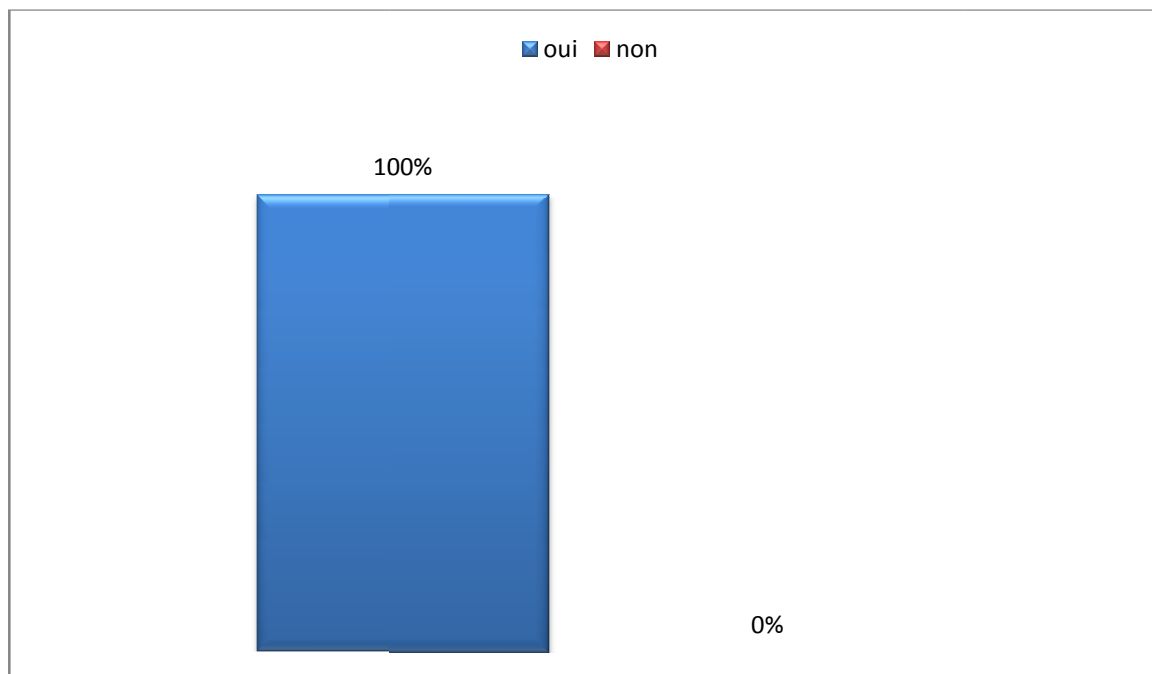


Figure N°7: La réponse donnée par les enseignants à la question: *L'évaluation équitable doit refléter le travail...*

On remarque dans la dernière vague d'entretiens que les arrangements évaluatifs mentionnés par tous les enseignants de l'enquête relèvent de plusieurs registres et a permis d'identifier ces tendances pour caractériser une notation équitable:

- l'évaluation équitable doit refléter le travail mais aussi l'investissement et les progrès de l'élève, parfois même son assiduité, considérer l'élève dans sa totalité. Ces éléments sont absents des textes officiels actuels relatifs à l'évaluation en lycée

- l'évaluation équitable doit trouver un compromis entre les exigences institutionnelles fixant le niveau à atteindre, et les caractéristiques des élèves et leur vécu . Cette conception conduit alors de modifier les objets à évaluer et généralement minimiser la note de performance , en donnant plus de poids à des autres éléments: maîtrise d'exécution, les savoirs méthodologiques, les comportements relationnels. Elle conduit aussi à moduler les critères d'exigence, ce qui est recommandée aux enseignants au nom de la mise en place de l'évaluation diagnostique.

- l'évaluation est équitable quand tous les élèves savent dès le début sur quoi ils seront évalués;

- l'évaluation équitable met tout le monde face à la même situation . L'évaluation stricte du niveau à atteindre, quel que soit le niveau de départ des élèves

2- La discussions général:

D'après l'interprétation des résultats acquis prouvent des différents établissements sur l'évaluation certificative et représentation de l'équité chez les enseignants d'EPS on constate que les enseignants aperçoivent que la composition des barèmes se base sur la trop grande prise en compte de la performance réalisée et la difficulté des barèmes provoquent le plus grands nombre d'injustices dans l'évaluation. Les injustices prioritairement perçues en EPS reflètent finalement les problèmes rencontrés par les enseignants pour mettre en place une évaluation juste. Ceux-ci soulignent la difficulté à construire des critères objectifs et rigoureux. Il appartient aux enseignants de construire et mettre en place des échelles de notation qui partent réellement des possibilités des élèves, la note n'est pas le reflet de la maîtrise d'exécution de l'élève, mais dépend essentiellement de travail et des efforts fournis par l'élève ainsi sa progression et son l'engagement.

Bien que l'utilité de l'évaluation sommative soit indiscutable pour apprécier la qualité des apprentissages en éducation physique. L'idée que l'évaluation mérite une attention particulière suppose qu'il représente quelque chose d'important, il possède une certaine valeur selon les enseignants interviewé, car il à plusieurs fonction et objectifs par rapport a l'élève et même pour l'enseignant: L'évaluation sert alors à situer l'élève dans son processus d'apprentissage et a diagnostiquer ses lacunes et ses difficultés par rapport aux savoirs et savoir-faire qui devraient être acquis. Il s'agit de découvrir et d'expliquer les faiblesses et les habitudes défectueuses, de vérifier si l'apprenant maîtrise bien les compétences et capacités qui étaient l'objet de l'enseignement.

Les arrangements évaluatifs en EPS sont bien présents, parfois explicitement revendiqués pour rendre l'évaluation plus juste ou plus équitable d'après les enseignants. Ces arrangements sont mis en place parce que la représentation d'une évaluation équitable concerne toutes les facettes de l'évaluation (son objet, sa fonction, sa conception) et que les enseignants s'attachent à diminuer les injustices créées d'après eux par les textes institutionnels : s'en tenir aux exigences qui y sont mentionnées, n'individualiser ni les critères d'évaluation ni le niveau d'exigence.

L'évaluation équitable doit trouver un compromis entre les exigences institutionnelles fixant le niveau à atteindre et les caractéristiques des élèves et leur vécu. Une notation équitable, a pour objet d'élaborer des hiérarchies scolaires sans prendre en compte les

spécificités personnelles des élèves, et notamment les efforts qu'ils ont pu fournir pour parvenir à tel ou tel résultat.



**CONCLUSION
GÉNÉRALE**

Conclusion générale :

L'évaluation scolaire est une étape indispensable à tout cycle d'apprentissage tant dans sa finalité sociale que dans sa perspective pédagogique qui vise à optimiser l'apprentissage des élèves. L'enseignant est amené à réfléchir quotidiennement aux différents types d'évaluation qu'il va mettre en place, à leurs fonctions, aux critères pertinents d'évaluation à utiliser au regard de ses attentes et des apprentissages réalisés.

Le choix des outils à utiliser est important d'une part pour que l'évaluation ne devienne pas une contrainte trop lourde à gérer avec un traitement des informations collectées long et difficile, mais aussi pour que la collecte d'information ne soit pas superficielle et insuffisante pour juger les élèves approximativement. A ce titre, l'utilisation de grilles comportementales paraît être un compromis relativement fiable et simple pour assurer à son évaluation cohérence et efficacité.

Lors d'une évaluation, une information en retour est toujours nécessaire pour réorienter la suite de l'action. L'évaluation est d'abord un élément qui permet, d'interpréter ce qui se passe, ce qui se joue, pour savoir quoi faire pour la suite.

Cela dit, nous constatons qu'au-delà, l'évaluation peut s'orienter vers deux pôles, suivant une double logique :

1- Un pôle qui répond au principe de la fabrication des classements dont dépendra la réussite ou l'échec scolaire et qui commande l'orientation, la sélection et la certification. C'est la logique traditionnelle des évaluations certificatives – bilans qui attestent d'une formation et sommatives .

2- Un pôle qui répond au principe d'accommodation des apprentissages en fonction des besoins et difficultés des élèves dans la lignée de la pédagogie différenciée. Évaluer pour évoluer...En bref, organisons l'évaluation pour qu'elle serve à l'évolution de l'enseignant dans ses propres pratiques pédagogiques, à l'amélioration des résultats de notre enseignement, par la prise de conscience de nos faiblesses.

L'évaluation pour faire évoluer l'élève grâce à une pédagogie différenciée et des évaluations formatives.

En organisant, comme nous le faisons aujourd'hui, un ensemble varié d'épreuves d'évaluation, nous entretenons davantage un cloisonnement entre bons et mauvais élèves, jusqu'à conditionner parfois des trajectoires de vie.

L'évaluation a plusieurs rôles : Un rôle régulateur et central dans la relation maître-élève: Elle est clairement d'un grand impact sur le climat général scolaire. En somme, l'évaluation entretient un rapport de forces, de dépendance et de séduction entre l'élève et l'enseignant.

En effet, le rôle décisif que peuvent jouer ces évaluations influence à la fois le climat scolaire et le climat familial. La note devient sacrée et notre tendance est de la fétichiser. Finalement, l'enfant travaillera pour avoir des beaux points, tentera au maximum de «séduire» le professeur pour obtenir un résultat qui le satisfera et satisfera en même temps ses parents. En d'autres termes : l'enfant se conformera aux attentes qu'on aura de lui.(L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit mais un feu que l'on allume. (**Rabelais**))

Or le but de l'enseignement, c'est aussi d'aider l'enfant et le jeune à se construire et se connaître pour qu'il fasse lui-même les choix qui lui correspondent le mieux et dès lors lui réapproprier son chemin de vie et d'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage :

- 1- CAZOLA (G) ROHER (G)-l'évaluation en football- l'évaluation en activité physique et en sport, colloque international de la Guadeloupe, 1990,P. 217.
- 2- CAZORLA (G)- ROHER(G) - L'évaluation règles du jeu , Paris, E.S.F 1992, P 58
- 3- CAZORLA(G)-évaluation en activité physique et sportive –in évaluation de la valeur physique « Travaux de recherches en EPS », n°07, LN.S.E.P, Paris, 1984, P.17.
- 4- FREYDMAN (M) - Jambe(R) -s'informer pour se former- Labor, 1983,P 73
- 5- FREYDMAN(M)- JAMBE (R)- s'informer pour se former-Labor,1983, 73.
- 6- Habil. DORNHOFF, Martin, l'éducation physique et sportive, 1993, P 24.
- 7- HADJI Charles, l'évaluation, règle du jeu, E.P.F, Paris, 1992.P.57-58-59.
- 8- MACCARIO Bernard, théorie et pratique de l'évaluation dans la pédagogies des activités physique et sportive, 2^{ème} édition, vigot, 1986, P 148, 35.
- 9- MADA BRAHAM, l'enseignant est une personne, les éditions E.S.F, 1984, P 143
- 10- MOUNIR M.TOURE, Introduction a la méthodologie de la recherche, Guide pratique pour étudiants et professionnels des services sociaux et sanitaires, 2007.
- 11- Stéphane Brau- Antony- Jean- Pierre Cleuziou, l'évaluation en EPS, édition actio-2005, 41, rue Barrault, 75013 Paris, ISBN 2- 906411- 46 – 9, P70.
- 12- TORSTEN HOSEN « l'école en question »Pierre Mardaga, Editeur Bruxelles 1979.p 182.
- 13- VALERIE MERCIER. Seners. L'EP SCOLAIRE : enseigner et apprendre. 2004. Éditions vigot 23. rue de l'École-de-Médecine.75006 Paris. France. Dépôt légal : octobre 2004-ISBN : 2-7114-1688-7. PP 16,20.
- 14- VINCENT Lamotte. Lexique de l'enseignement de l'EPS. Dépôt légal.1^{er} édition :2005, mars 3^{ème} tirage : 2007.P 5

Dictionnaires :

- 1- Dictionnaire de sociologie. Larousse. Paris.France. 1999. PP 49.
- 2- Dictionnaire HACHETTE. 2004. PP 13
- 3- Dictionnaire du sport.
- 4- Dictionnaire des concepts clés- apprentissage, formation et psychologie cognitive, E.S.F, Paris, 1997, P 137

Revue :

- 1- Geneviève Cogérino et Hatem Mnaffakh ,2008/3(n° 164). Évaluation, équité de la note en éducation physique et « norme d'effort »P 168.
- 2- Jacqueline Marsenach. Revue Les pratiques des enseignants d'éducation physique et sportive dans les collèges Année 1989,p 8, 9
- 3- LENTILLON Vanessa et Geneviève Cogérino,les inégalités entre les sexes dans l'évaluation en EPS/ sentiment d'injustice chez les collégiens, 2005, P 136.
- 3- NOIZET (G) et GAVERNI (J-P)-In HEBRARD (A) - l'éducation physique et sportive- réflexions et perspectives- revue E-P-S, Paris, 1986,P 247
- 4- Programmes de l'enseignement d'éducation physique et sportive, Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008.P 2 et 3.
- 5- ROBERT LOPEZ « l'action pédagogique en EPS » Dossier E.P.S N°12.

ANNEXES

Guide d'entretien semi directif :

Date :/...../..... Heure :/ Jour :.....

Lieu :.....

Bonjour,

Tout d'abord, nous vous remercions de bien vouloir nous consacrer de votre temps. Nous vous rappelons que nous sommes des étudiantes à L'université de Bejaia département des STAPS nous voulons bien vous interviewer dans le cadre d'une étude portant sur «L'évaluation certificative et représentations de l'équité chez les enseignants d'EPS », nous allons enregistrer vos propos pour mieux les retenir, mais vous pouvez être assuré que le tout sera effacé dès la fin de cette étude. Il est bien entendu aussi que tout ce que vous direz sera strictement confidentiel et que votre nom n'apparaîtra nulle part. (Installation du magnétophone). Si vous le voulez bien, maintenant que tout est installé, on va commencer à vous poser des questions le système d'évaluation en EPS.

NB ; n'utilisez pas les sous-questions que si la réponse à la question principale a été incomplète.

☞ *Si on parlait d'abord sur :*

Thème 1 : Conceptions de l'enseignant sur l'évaluation

Q1- Percevez-vous des injustices en évaluation ? » Si oui lesquelles ?

- Manque d'infrastructures,
- Est sion évoque le système d'évaluation ?
- Comment jugez-vous vos pratiques d'évaluation ?

☞ *Puisque vous avez parlé de l'évaluation ; Maintenant on passe aux*

Thème N° 2 : Problèmes rencontrés par les enseignants :

Q N° 2 - Quelles sont les principaux biais évaluatifs en EPS ?

- Manque de moyen
- Méconnaissances des critères de l'évaluation juste ?
- Effectif important des élèves
- Rigidité des barèmes officiels
-

☞ *Si on parle de*

Thème N° 3 - L'objet de l'évaluation

Q N° 3- Quelles fonctions accordez-vous à l'évaluation certificative en EPS ?

- Incitation au travail
- Maintien de l'ordre
- L'EPS est un outil pas un but
- Quels sont les types de problèmes rencontrés dans l'évaluation en EPS ?
- Quel est l'intérêt de l'évaluation certificative en EPS ?

☞ *Est concernant la...*

Thème N° 4- Faisabilité de l'évaluation

Q N° 4 - Quelles lectures donnez-vous à la composition des barèmes (officiels) de notation en EPS ?

- Il favorise les filles plus que les garçons.
- Plus de prise en compte de la performance.
- L'évaluation se fasse sur une seule séance
- Les barèmes sont jugés trop flous, pas assez précis,

☞ *Si on passe a*

Thème N° 5- objectivité de l'évaluation :

Q N°5 - Trouvez-vous injuste de ne pas évaluer la progression, le travail, l'assiduité...

- Pourquoi ? par ce que les élèves sont inégaux ?
- Est-ce que vous croyez qu'actuellement l'évaluation a résolu la part des «aptitudes innées» des élèves ?
- Que faites vous si un élève qui réussit d'habitude pendant les séances d'entraînement échoue le jour de l'évaluation ? ».
- Quelle définition pouvez-vous donner de l'évaluation équitable?

☞ *Si on termine par cette question sur les*

Thème N° 6 - arrangements évaluatifs:

Q N°6 - L'évaluation équitable doit refléter le travail, l'investissement et les progrès de l'élève, considérer l'élève dans sa totalité.

- je pense qu'il faut mettre des points sur le travail fourni ?
- Si on veut être équitable il faut aussi évaluer par rapport aux caractéristiques de l'élève » non ?
- Minimiser la note de performance et valoriser la maîtrise d'exécution, les savoirs méthodologiques, les comportements relationnels
- Adapter l'évaluation aux caractéristiques des élèves et individualiser les critères d'exigence
- Vous êtes pour ou contre la possibilité de noter l'élève sur des aspects qui ne sont pas mentionnés dans les textes officiels ?
- L'évaluation est équitable quand les élèves savent dès le début sur quoi ils seront évalués

Merci bien d'avoir répondu a nos questions.

Grille d'analyse du contenu:

	Catégorie 1 Les injustices	Catégorie2 Les problèmes	Catégorie 3 Les fonction de l'évaluation	Catégorie4 La lecture des barème officiel	Catégorie 5 Evaluer la progression..	Catégorie6 Evaluation équitable
Enseignant 1	Le volume horaire est insuffisant pour évaluer l'élève et son développement	Le grand nombre des élèves (plus de 30 élèves par classe)	Crée la concurrence entre les élèves	Se basent sur la performance	oui	oui
Enseignant 2	La différence sexuelle	L'utilisation incorrecte à des critères d'évaluation juste	Le développement des capacités des élèves	Sévérité des barèmes officiels	oui	oui
Enseignant 3	La différence sexuelle	Manque d'espace et matérielle	L'organisation du travail	Se basent sur une seule séance	oui	oui
Enseignant 4	Les apparences	Le choix des critères de notation montrent une attitude de doute	Stimulé l'élève à faire mieux	Se basent sur une seule séance	oui	oui
Enseignant 5	L'évaluation sur une seule séance et également source d'injustice (l'enseignant n'a pas de temps de voir tout le monde)	Problème d'hétérogénéité	Permettre à l'élève de bien travailler et de développer encore plus	L'évaluation sur une seule séance réduite énormément les chances de réussite	oui	oui
Enseignant 6	Inexistence d'évaluation collectif (y a pas de règle officielle)	La prise en compte d'autres critères dans la note soulignent la difficulté à construire des critères objectifs	Diminuer l'absentéisme dans les cours d'EPS	Plus d'importance à la performance réalisée par l'élève	oui	oui

Enseignant 7	La trop grande prise en compte de la performance réaliser par l'élève	La méconnaissance des barèmes et la manière d'être évaluer	Motiver l'élève	Les barèmes sont pas précise	oui	oui
Enseignant 8	S'appuyant sur le sport	Le grande nombre des élèves par classe	Permet aux élèves du fournissent des efforts	Simplifier les critères pour les filles mieux que les garçon	oui	oui
Enseignant 9	La différence des niveaux entre les élèves	L'utilisation incorrecte à des critères d'évaluation juste	Le développement des capacités	Les barèmes sont jugé flou	oui	oui
Enseignant 10	Plus d'importance à la performance réaliser par l'élève	Manque d'espace et de matérielle	Donner plus d'importance à des séances d'EPS	Basent sur une seul séance	oui	oui
Enseignant 11	La trop grande prise en compte de la performance réaliser par l'élève	La méconnaissance des barèmes et la manière d'être évaluer	L'organisation du travail	Les barèmes sont pas précise	oui	oui
Enseignant 12	Plus d'importance à la performance réaliser par l'élève	La méconnaissance des barèmes et la manière d'être évaluer	Permet aux élèves de fournir des efforts	Basent sur une seul séance	oui	oui
Enseignant 13	Plus d'importance à la performance réaliser par l'élève	La méconnaissance des barèmes et la manière d'être évaluer	Crée la concurrence entre les élèves	Les barèmes sont jugé flou	oui	oui
Enseignant 14	Les inégalité sociale	L'attitude de doute face au	Permettre à l'élève de développer	Manque de transpare	oui	oui

		choix observable de repère et de critère	son niveau	nce		
Enseignant 15	L'évaluation s'appuyer sur le sport et la maîtrise des gestes technique	Les barèmes et leurs application	L'incitation au travail	Souvent	oui	oui
Enseignant 16	L'évaluation sur une seul séance et également une source d'injustice(l'enseignants n'à pas le temps de voir tout le monde)	Problème d'hétérogénéité	Permettre à l'élève de bien travaillé et de développer encor plus	L'évaluation sur une seul séance réduite énormément les chance de réussite	oui	oui
Enseignant 17	Evaluer l'élève selon sa maîtrise d'exécution et la performance réalisé	La prise en compte d'autre critère pose un problème	Crée un climat motivationnel	Prise en compte d'un seul critère performance réaliser	oui	oui

Résumé

Ce mémoire décrit l'évaluation certificative et représentations de l'équité chez les enseignants d'EPS dans la wilaya de Béjaia. Une enquête a été menée entre décembre 2015 et mai 2016 auprès d'un échantillon représentatif de 17 enseignants aux écoles secondaires. Des questions répertoriant l'évaluation certificative pour déterminer les critères utilisés par les enseignants pendant l'évaluation sommative et les étapes qui suivent lors de construction d'un bilan final pour chaque élève. Des analyses descriptives ont été effectuées.

Les résultats montrent que les enseignants lors de l'évaluation ne basent pas sur les textes officiels, par ce que ces barèmes négligent la progression de l'élève.... et très difficile à appliquer, alors les enseignants doivent trouver un compromis entre les exigences institutionnelles fixant le niveau à atteindre, et les caractéristiques des élèves et leur vécu, et prendre en considération son assiduités, et leurs efforts afin de l'encourager et donné une valeur a la séance d'éducation physique et sportive.

Mots clés : l'évaluation sommative, Représentations, l'équité, L'enseignant.